



THURSDAY, JUNE 21, 1810.

[N. 2360]

JEUDI, LE 21 JUIN, 1810.

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the district of Montreal aforesaid, at the suit of the Honorable Isaac Ogden, against the lands and tenements of Patrick Conroy, Esquire, to me directed, I have seized and taken in execution as belonging to the said PATRICK CONROY, a certain piece of land, situate at Saint Armand, in the said district...

Edwd. Wm. GRAY, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described piece of land, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the City of Montreal, according to law; and further that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the district of Montreal aforesaid, at the suit of Archibald McDonald, against the lands and tenements of Jean Baptiste Leculier, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said JEAN BAPTISTE LECULIER, a lot of ground or emplacement situate at Vaudreuil, at the place called Rointe Carignan, in the said district, and which is bounded by the Grand river or river Outawa, by the King's highway, by the land of Theodore Labourin and by the land of Joseph Lemlois, with all the buildings thereon erected. Now I do hereby give notice that the said lot of ground or emplacement will be sold and adjudged to the highest bidder, at the church door of the parish of VAUDREUIL aforesaid, on MONDAY the EIGHTH day of OCTOBER next, at TEN of the clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known.

Edwd. Wm. GRAY, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described lot of ground or emplacement, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the City of Montreal, according to law; and further that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the said district, at the suit of Francois Rolland, Esquire, executor of the last will and testament of Louis Eustache Lambert Dumont, Esquire, deceased, against the lands and tenements of Joseph Foretier, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said JOSEPH FORETIER, a piece of land situate in the Seigneurie of Mille Isles, in the parish of Saint Eustache, in the said district, containing four arpents and one half of an arpent in front, by twenty arpents in depth, bounded in front by the south side of the river Chictou, in the rear by the land of Hyacinthe Leclair, on one side by Henry Ethier, and on the other side by the domain of the said Seigneurie. Now I do hereby give notice that the said piece of land will be sold and adjudged to the highest bidder, at the church door of the parish of SAINT EUSTACHE aforesaid, on MONDAY the EIGHTH day of OCTOBER next, at TEN of the clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known.

Edwd. Wm. GRAY, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described piece of land, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the City of Montreal, according to law; and further that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the District of Montreal aforesaid, at the suit of Jacques LaCombe, against the lands and tenements of Francois Payer, to me directed, I have seized and taken in execution as belonging to the said FRANCOIS PAYER, a land situate in the Seigneurie of Lavallée, in the said district, containing three arpents in front by twenty arpents in depth, bounded in front, by the lake called Onawa, in the rear by the lands of the Ruisseau St. Pierre, on one side by Francois Vigneux, and on the other side by one Lavardure, or their representatives, with a house thereon erected. Now I do hereby give notice, that the said land and premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Church door of the Parish of ST. PAUL, in the district aforesaid, on MONDAY the FIFTEENTH day of OCTOBER next, at TEN of the clock in the forenoon, at which time and place, the conditions of Sale will be made known.

Edwd. Wm. GRAY, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described Land and premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the City of Montreal, according to law; and further that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas in and for the District of Montreal aforesaid, at the suit of Ignace Gabriel Chevreuil, against the lands and tenements of Louis Denis and Marie Desrosiers his wife, to me directed, I have seized and taken in execution as belonging to the said Louis Denis and Marie Desrosiers, a land situate in the Seigneurie of Annfield in the said District, on the north side of the river du Loup, containing two arpents in front, by twenty arpents in depth, making part of the land described as No. 49 in the first concession in George town in the said Seigneurie, bounded in front by the said river du Loup, on one side by Joab Silvester, and on the other side by the land No. 18. Now I do hereby give notice, that said land will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Church door of the Parish of CHATEAUGUY in the District aforesaid, on MONDAY the FIFTEENTH day of OCTOBER next, at ten of the Clock in the forenoon, at which time and place, the conditions of sale will be made known.

Edwd. Wm. GRAY, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described Land, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the City of Montreal, according to law; and further that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the district of Montreal aforesaid, at the suit of the Honorable James McGill, of Montreal, merchant, assignee and trustee of the estate, debts and effects of Claude Laframboise and James Nicoll, late of the same place, merchants and copartners in trade, under the firm of Laframboise and Nicoll, bankrupts, holding in trust for the benefit of Lawrence Brickwood, John Brickwood, and James Daniel, of London, merchants and copartners, under the firm of Brickwoods and Daniel, Edward Gray, John Freeman, John Whitworth and Samuel Gilbee of London, merchants & copartners, under the firm of Gray, Freeman & Co. George Fournier of London, merchant, William Grant Esq. of Montreal, merchant, and John Lear, of Bristol, merchant, creditors of the late firm of Grant and Laframboise, and Laframboise and Nicoll, and also of the said Claude Laframboise alone, against the lands and tenements of the vacant succession of the late Isidore Lacroix, in his life time of the parish of Ste. Anne, in the said district, merchant, in the hands and possession of Benjamin Beaubien, Esquire, curator to the said vacant succession, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said vacant succession of the said ISIDORE LACROIX, a piece of land, situate in the said parish of Sainte Anne, containing about twenty-five arpents in superficies, bounded in front by the King's highway, on one side by the land of the church, and on the other side by Michel Brabant, with a house and other buildings thereon erected; Now I do hereby give notice that the said piece of land and premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Church door of the Parish of SAINTE ANNE aforesaid, on MONDAY the FIFTEENTH day of OCTOBER next, at TEN of the clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known.

Edwd. Wm. GRAY, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described piece of land, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the City of Montreal, according to law; and further that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the district of Montreal aforesaid, at the suit of Jacques Lacombe, against the lands and tenements of Regis Magneron, dit Lajunessé, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said REGIS MAGNERON, dit LAJUNESSE, a piece of land, situate in the borough of L'Assomption, in the said district, of seventy feet in front, by eighty feet in depth, on the south west line, and ninety feet in depth, on the north-east line, bounded in front by Saint Etienne street, in the rear by Laurent Dorval, on one side, to the north-east, by the said Laurent Dorval, and on the other side, to the south-west, by Laurent Leroux, Esquire, as the said piece of land is at present inclosed, and the line in the rear forming a square, with a house and other buildings thereon erected. Now I do hereby give notice that the said piece of land will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Church Door of the parish of L'ASSOMPTION aforesaid, on MONDAY the FIFTEENTH day of OCTOBER next, at TEN of the clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known.

Edwd. Wm. GRAY, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described piece of land, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the City of Montreal, according to law; and further, that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas, in and for the District of Montreal aforesaid, at the suit of Benjamin and Alexander Hart, merchants, trading at Three Rivers, under the firm of B. & A. Hart & Co. against the lands and tenements of William Sprague, of the township of Compton, yeoman, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said WILLIAM SPRAGUE, a farm situate in the said township of Compton, containing forty-two superficial acres, being part of Lot No. 23, in the second range of the said township, joining on the west side to Isaac Heath, and on the east side to J. Richardson, with a log house and a barn thereon erected, with an orchard and other improvements. Now I do hereby give notice that the said farm and premises will be sold and adjudged to the highest bidder, at my Office, on MONDAY the NINTH day of JULY next, at TEN o'clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known.

L. GUGY, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described farm and premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the town of Three Rivers, aforesaid, according to law; and further that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas in and for the said District of Quebec, at the suit of Jean Baptiste Bonneau, merchant, residing in the parish of the Eboulements, against the lands and possessions of Joseph Gagné, fils de Jacques, of the said parish of the Eboulements, yeoman, to me directed, I have seized and taken in execution, as belonging to the said JOSEPH GAGNE FILS DE JACQUES; a Land of two arpents and two perches in front, situate lying and being in the parish of Notre Dame de Bonsecours of the Eboulements, in the said District, bounded in front at the top of the hill of the beach, and in the rear by the King's highway of the second concession, joining to the north-east to Etienne Tremblay, and to the south-west to René Bouchard, with buildings thereon erected. Now I do hereby give notice that the said land and buildings will be sold and adjudged to the highest and last bidder, at the Church door of Notre Dame de Bonsecours des Eboulements, on MONDAY the SIXTH day of AUGUST next, at TEN of the clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known.

JAS. SHEPHERD, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described land and buildings, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff, at his Office, in the City of Quebec, according to law; and further that no opposition or objection...

BY virtue of a WRIT of EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench, holding civil pleas in and for the said District of Quebec, at the suit of Jean Baptiste Bonneau, Merchant, residing in the Parish of the Eboulements, against the lands and possessions of Charles Gravelle, Blacksmith and Yeoman, of the said Parish of the Eboulements, to me directed, I have seized and taken in execution as belonging to the said CHARLES GRAVELLE; a Land of five arpents in front, situate, lying and being in the Parish of Notre Dame de Bonsecours of the Eboulements, in the District aforesaid, bounded in front by the River St. Lawrence, and in the rear at the foot of the second bank, joining to the north-east, to Got Tremblay, and to the south-west, to Vincent Tremblay, with buildings thereon erected, an orchard and a fishery. Now I do hereby give notice that the land and buildings thereon erected, above described, will be sold and

adjudged to the highest bidder at the Church door of the Parish of Notre Dame de Bonsecours of the EBOULEMENTS, on Monday the SIXTH day of AUGUST, at which time and place the conditions of sale will be made known. JAS. SHEPHERD, Sheriff. All and every person or persons having claims on the above described premises, by mortgage or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said sheriff, at his office, in the city of Quebec, according to law; and further that no opposition or objection...

FOR SALE BY IRVINE, McNAUGHT & Co. 900 to 250 Casks of Covering, Plank, Carole and Shingle NAILS, also, Single and Double Deck do. 120 Casks Archangel TAR, 10 Packages of Sail and Salmon Twines and Lines, 25 Chests best Single TEAS. Quebec, 3d May, 1810.

THE Subscriber has received per the ANTHONY, from Liverpool, a General Assortment of GOODS, which he offers on the most reasonable terms. DAVID ROSS. May 23, 1810. 53 Sault au Matelot Street.

JUST RECEIVED and for sale at the Subscriber Store—OATS of the best quality, white boiling PEASE and PINE BOARDS. Also on hand Wax Candles and 100 Barrels Tar. Quebec, 3d May, 1810. LOS. DELAMARE.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER—200 Barrels of Prime Beef, 60 Barrels Mess and Prime Pork, 500 Boxes Mould Candles, assorted sizes, packed for exportation, 200 Boxes Soap, 20 Chests Green Tea, 10 Do. Hyson. A few Kegs of fresh Honey, of the best quality. A few Boxes Lemons. Negro head and Leaf Tobacco, Tar, Cordage, &c. &c. A. DELAMARE. Quebec, 23d May, 1810.

RECEIVED from Halifax, per the Schooner Charlotte Augusta, and now landing at the Wharf occupied by the Subscriber, best Surinam SUGARS, in hogsheads and barrels, PIMENTO, &c. which will be sold low, if applied for before it is stored. LS. DELAMARE. Quebec, 30th May, 1810.

THE Subscribers have for Sale on very moderate terms for Cash, or approved Credit—Hyson Tea, just received, and of a very superior quality, Hyson skin, do. at 3s. 10d. per lb. Single and Double refined Sugars, 9 Carron Pot Ash Kettles, Indigo, Corks, Bottles, and a very general assortment of Dry Goods. ALSO—300 Minots Boiling Pease. WILLIAM HENDERSON & Co. Quebec, 2d April, 1810.

FOR SALE BY JOHN URQUHART a few Spanish excellent dry COD FISH, Green and Smoked HERRINGS. 6th June, 1810. SPANISH RED WINE. JUST arrived, and for sale by the subscriber, 200 Pipes Spanish red Wine, of superior quality. ALSO, 200 Puns, strong Leeward Island RUM. Wm. OVIATT. Quebec, 4th June, 1810.

LINTHORNE & JOLLIFFE have for sale, 100 M. feet of Negotiable square Pine Timber, and a parcel of small Masts suitable for trading vessels, all now at Quebec, and ready for delivery. Quebec, 6th April, 1810. JOHN MACDONALD & Co.

HAVE just received by different vessels from London, Liverpool and Greenock, a choice and extensive assortment of GOODS, which they now offer for sale at their Wholesale and Retail Stores No. 10, FABRIQUE STREET. ALSO—10. Hogsheads best London BROWN STOUT, 20 Tons well assorted Iron, and a few casks fresh Sun Raisins and Currants.—Quebec, 31st May, 1810.

ON SALE JUST ARRIVED 252 Puncheons of Jamaica SPIRITS and Grenada RUM of Great strength and flavor. Rue-sous-le-Fort, 20th May, 1810. E. EVANS.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBERS. PORT WINE and best Old London particular Madeira, Pico and Eyal Wines, a few Chests of Hyson skin Tea, American Leather, West India Cod Fish Pot, and Pearl Ashes, good White and Green boiling Pease, about 300 barrels fresh Prime Pork and 50 barrels Prime Beef. Wheat, Superfine and Fine K. D. Flour, Prime entire in barrels and biscuit. PETER BREHAUT & Co. Quebec, 10th May, 1810.

FOR PRIVATE SALE—A large quantity of Men's HATS is now opened at Mr. ALEXANDER OLSCAMPS next door to Mr. Hackett's Tavern, St. John's Street, where a constant supply will be kept at the following lower prices than usual, viz. Number 2, £2 5 0, No. 3, £2 10 0, and No. 4, 17 0 0 per dozen, Wholesale, and Retail also. FREDK. DIGANARD. Quebec, 20th March, 1810.

FOR SALE—300 Barrels Prime BEEF and 200 barrels ditto PORK. JOHN STEWART. Quebec 6th May, 1810. TAR—100 Barrels for Sale, by ANTHY. ATKINSON, St. Peter's Street. FOR SALE, A QUANTITY of Norway Pine LATHWOOD and Ash OARS.—Apply to 10th April, 1810. PATTERSON, DYKE & Co.

FOR sale by FRANS. & Wm. HUNTER.—Oak & Pine, timber, spars, staves, handspikes, ash oars, soap, candles, Nails, coffee, &c. &c. Quebec, 21st May, 1810. FOR SALE by the Subscriber, at No. 7, St. Peter Street, Leaf Sugar, Liverpool Salt, single and Hyson skin Teas, Gentlemen's Sifted Hops, a few gross of Stages proper for Lumber, a few Carpes, Stationary, and Japan Blacking. And he has to LET, A Dry Vault, and a Floor, containing three Rooms, very convenient for Offices or Counting House. JOHN JONES. Quebec, 23d May, 1810.

THE Subscriber has for Sale, at his Stores on the Queen's Wharf, 3,000 Minots Pease, 2,000 Bushels Oats, 2,500 Bushels Liverpool Salt, 100 Barrels Prime Beef. A Bale course Woollens, and seven cases Irish linsens imported in the Dundee from Belfast. Quebec 4th June, 1810. J. W. WOOLSPY. Also Fifty three Barrels and Six Boxes Spanish Sugars, Fourteen Pipes Old London particular Toffee and a Case of fine Cotton shirtings.

FOR FREIGHT OR CHARTER, FROM Quebec or Montreal with liberty to call at Belfast for orders, and proceed to any two Ports in the Channel, the good Brig HAWK, — Buchanan, master, 150 tons register. Apply to St. Peter Street. PATTERSON & Co.

FOR GREENOCK. TO Sail on or about the 10th Proximo.—The Copper Bottomed Ship DUNLOP, Master Stephen, Commander. — For Freight or passage, apply to JAMES DUNLOP, Esquire, Montreal, the Commodore on board at the Queen's Wharf, or to Wm. LINDSAY, Jr. Quebec, 10th June, 1810. The DUNLOP measures 338 tons pr. Register, and carries Letters of Marque.

FOR NEWFOUNDLAND OR HALIFAX. THE Schooner DORCHESTER, of about 125 Tons burthen, will be ready to take in, in a few days hence. For Freight or Charter apply to the Subscriber. MATHEW GYMBURNER. Quebec, 6th June, 1810.

FOR LIVERPOOL. THE good Brig BRITANNIA, Olds, master, 6 months old, now lying at Messrs. Munro & Bell's Wharf, she will be dispatched, in eight days. For Freight or Passage apply to PATTERSON & Co. St. Peter Street.

FOR FREIGHT OR CHARTER, FROM Montreal or Quebec to Liverpool, or any safe port between Cork and Londonderry inclusive, the fine Brig ARGO, Wm. Bell, master, 176 tons register, stands A 1 at Lloyds, and will be ready in 8 days either to lead here or proceed to Montreal. Apply to PATTERSON & Co.

FREIGHT FOR ST. JOHN'S, NEWFOUNDLAND, BY the very fast sailing CUTTER, measuring 107 Tons, will be ready to take in about 80 Tons in the course of next week.—Application to be made to the Subscribers, who have lately arrived and to dispose of at a reasonable price, 66 Pipes and a few Hhds. good Spanish Wine, 8 Quarter Casks Florence Oil, 14 Bags Hurtle Nuts, 3 Bales Wrapper Cloth, 65 Puncheons Rum. Quebec, 14th June, 1810. P. BREHAUT & Co.

FOR FREIGHT TO GREENOCK. THE new Ship Mary, Burthen 300 tons, Alexr. Harvey Master, is now ready to take in Goods, apply to Hans Logan Esq. Montreal, Capt. Harvey at Messrs. Peter Brehaut & Co's Wharf or to JAMES ROSS & Co. Quebec, 31st May, 1810. N. B. 100 tons Great-Coals now landed from the Mary and for Sale on moderate terms, apply as above.

FREIGHT FOR LIVERPOOL. THE remarkable fine Ship MARY, Captain TROTTER, burthen 255 Tons Register, will take on freight 100 Tons produce if applied for before the 10th June. ALSO—the fast sailing Brig Marysart, Duncan Mardie, 120 Tons register will sail on or before the 10th June. Passage, apply to BENJ. BREAUT & Co. Quebec, June, 31st 1810. St. Peter's Street.

FREIGHT OR CHARTER. THE fast sailing Brig JANE Peter Smith Master, 172 Tons Register the JANE is well Calculated for a wheat Cargo, for Freight apply to the Captain, on Board or to WILSON, ROBERTSON, & Co. Quebec, 31st May, 1810.

FOR CHARTER.—From Montreal or Quebec, for London, the good Ship JOHN and SARAH, Walter Breen, Master, burthen per Register 200 tons, will be ready to take on board a cargo in a few days. For particulars apply to the Subscribers at Quebec, or Messrs. Adolph Maitland and Co. at Montreal. JOHN COLTMAN & Co. Quebec, 31st May, 1810.

FOR LIVERPOOL. THE FINE MARGARET, James Brown, Master, only on her third Voyage, will commence loading on the 28th inst. for Freight or Passage having good accommodations apply to the Captain on board at the Queen's Wharf, or to WHO HAS FOR SALE. Received per Anthon and Maryart from Liverpool, Hazard from Newcastle, and Neptune from London, a general assortment of dry Goods, and per the Ship Bona from Jamaica, Spirits of superior strength and flavor, Sugars of various Qualities in Hhd. Prices and Brils. Lime Juice, Licquors and Tagwood. Quebec 23rd May, 1810.

THE BIG ANN and ISABELLA, Captain Wm. Rodgers, for London, to sail with the July Convey, will receive measurement Goods, at a reasonable freight.—For further information apply to the Subscribers, who have for Sale, 150 Puncheons Jamaica Spirits, 50 do. Leeward Island Rum, 50 Barrels Muscovado sugar, 15 Bags Pimento, 1 Barrel Arrow Root, 40 Logs Jamaica Mahogany, 1 Ton Logwood, 2 Tons Fustic, 10 Pipes rich Old Port Wine, 50 do. Tenerife do, 5 Pieces real Cogniac Brandy, 5 do. do. Holland's Geneva, 12 Hhds. London Brown stout Butter, of a very superior quality, 28 10 per Hhd. King's Arms Cheese, strong White Wine Vinegar, in Bars, Bar and Hoop Iron, Brown Russia and German Limes, Daggert stuff, Earthen and Stone Ware, and their usual assortment of other Dry Goods. PATTERSON, GRANT & Co. Quebec, 6th June, 1810.

FREIGHT FOR LIVERPOOL. THE Brig ORIENT, Ogden Brown, Master, will take about 50 Tons on Freight, if offered within Ten Days. AND, FOR CHARTER TO LIVERPOOL OR LEITH, The Brig MINEVA, Walter Bennet, Master, burthen per Register 154 Tons.—Apply to WHITFIELD & COATES, Queen's Wharf, 7th June, 1810.

WANTED TO CHARTER. A VESSEL from 300 to 400 Tons Burthen, to Load for a Port in Ireland. Apply to JOHN DEMPSTER. Quebec, 30th May, 1810.

FOR GREENOCK. THE new ship HUSSAR, Capt. Daniel Campbell, 374 tons Register, will commence loading on the 20th inst. and as the half of her cargo is already engaged, will positively sail by the 15th June, for Freight or Passage apply to the Captain on board or WILSON, ROBERTSON & Co. Who have received by the Ship Hero from Greenock, a complete assortment of Dry Goods which is now opened and for Sale at their Store No. 49 Sault au Matelot. Quebec, 9th May, 1810.

FOR GREENOCK. THE new ship HUSSAR, Capt. Daniel Campbell, 374 tons Register, will commence loading on the 20th inst. and as the half of her cargo is already engaged, will positively sail by the 15th June, for Freight or Passage apply to the Captain on board or WILSON, ROBERTSON & Co. Who have received by the Ship Hero from Greenock, a complete assortment of Dry Goods which is now opened and for Sale at their Store No. 49 Sault au Matelot. Quebec, 9th May, 1810.

LONDON PAPERS

LONDON, APRIL 3.—By the latest accounts it appears that no fewer than 85 ships belonging to the United States, have, in pursuance of the French decrees, been collected in the ports of India. Three of these vessels which recently entered Leghorn with India goods, and valuable produce, are each of them estimated at a million of francs.

APRIL 5.—MEDICAL BOARD.—Sir Lucas Pepys, late Physician-General, and Mr. Keate, late Surgeon-General to the army, have remonstrated against their dismissal; the former alleging, that to deprive him of his Office is to encroach on the prerogative of the Crown; and the latter, that nothing short of the sentence of a Court Martial could justify his dismissal. Sir Lucas Pepys, in his letter to the Secretary at War on this subject, says, "a Board of General Officers determining on the medical arrangement of the army, is not more incompetent than a College of Physicians to decide on the attack of a fortress."

Government have abolished the chaplaincies to regiments, and have appointed chaplains to brigades and districts.

APRIL 6.—Letters were on Wednesday received from the Canaries of the date of the 4th ult. The Fortunate Islands of the ancients appear now to be more likely to deserve that happy distinction than at any former period. It seems to be highly probable that these settlements, like their neighbours, the Madeiras, will be placed under the protection of the British flag, and that both those who grant and those who obtain such means of security will be abundantly benefited by the arrangement. The dissensions between the Eastern and Western Worlds have placed the Atlantic Islands under circumstances singularly conducive to their prosperity.

ST. JOHN'S, ANTIGUA, Feb. 13.—The American brig of war which lately visited this island was the *Atana*, of ten long 9 pounders and two 24-pound carronades, commanded by Captain or Lieutenant Bainbridge. She afterwards visited St. Kitt's, and remained two days in Basseterre-roads, during which time, under pretence of looking for her fugitive collector, she searched every vessel, not excepting the Government schooner, having his Majesty's commission, and bearing his pendant. Unfortunately Captain Lowe was at the time on shore, or he would have resisted and resented the indignity. Not content with this outrage, Captain Bainbridge ordered a party on shore to prosecute their search for deserters, and actually took two men from a public-house, who they alleged to be of that description, and carried them off.

APRIL 9.—From the returns of convicts sent to Botany Bay from the year 1787 to the year 1809, both inclusive, it appears that there were sent there during that period, for life, 1876 males, and 248 females; for 7 years 4552 males, and 1754 females.

APRIL 12.—The town of Cadiz, we understand, now presents a very curious and mixed scene. There is a Spanish Junta directing the concerns of Spain, and Mr. Frere, as Representative of the interests of England. There are at sea, Spanish ships commanded by English Admirals; and Spanish inhabitants living upon English provisions.—The military of Spain are learning from English soldiers, how to defend their country, and to render themselves formidable to their enemies. The chief command is in the hands of Gen. Graham, who presides over the town; and the out-ports, where the French may be expected to make their first attack, are commanded by Brigadier-General Bowes. Hitherto, the French have employed themselves in preparation only, for what they meditate; but the English are kept continually upon the alert, and in hourly expectation of attack.

Yesterday morning, pursuant to notice, tenders were made to Government of hemp. The distinction of Petersburg clean was offered at 74l.; of Riga clean at 72. 10s. All the contracts proposed were accepted.

A Petition was yesterday presented by a master builder, in the neighbourhood of Tower-hill to the Committee of City Finance, praying 20l. compensation, being the value of bricks taken from him by the populace, on Monday, at the time Sir Francis Burdett was conveying to the Tower.

M. Degen, of Vienna, has combined his machinery for flying with an air balloon of 30lb. weight, being exactly the weight which exceeded the power of his flying machine. Some experiments recently made by him in the Prater were completely successful. He flew at pleasure in all directions, raised and lowered himself, and the balloon followed his spontaneous wish which ever way he turned.

APRIL 14.—Sir Francis Burdett was yesterday visited in the Tower by Lady Burdett, accompanied by the Countess of Guilford. His only constant companion is his eldest son. Sir Francis rises early every morning, and walks generally two hours before breakfast. He rose yesterday morning before five, breakfasted between seven and eight, and read and wrote until eleven. Lord Thanes and Colonel Wastle were among his visitors.

APRIL 15.—We have received a letter from our correspondent at Madras, by the late arrivals, dated October 10, 1809. It states—"General Ward (recently arrived from England) is directed to be President of a Court-Martial, which is to assemble on the 20th inst. at Bangalore, for the trial of Lieut. Colonel John Ball, John Doveton, and Major Storey, who were concerned in the late unhappy disputes, adverted to in my letter by the *Ganges*.—I am sorry to say, that the mild and gracious General Orders published by Lord Minto on the 25th ult. have by no means had the effect intended.—In truth, discontent appears to pervade the Company's troops as much as ever."

It appears obvious, from the proceedings of the House of Commons itself, that doubts were entertained of the value of the Speaker's warrant, and accordingly the officer was directed to apply for legal advice. The Speaker himself advised the Surrogate to obtain the opinion of his Majesty's Attorney-General, as to the right of breaking open the door of Sir Francis. We hear that Sir Francis also had his advice. One of the most eminent Crown Lawyers of the United Kingdom said, on Sunday afternoon, "Sir Francis has already proved his case. For three days has his house been his sanctuary—his door, which would have been but as a cobweb to the little finger of the law, has been an iron barrier to the strong arm of the Speaker's warrant."—It seems, however, the Lawyer was mistaken—on the fourth day the barrier was broken.

Mr. Curran, the Master of the Rolls in Ireland, it is said, will advocate the process which Sir Francis Burdett is about to institute in the Court of King's Bench against the Speaker of the House of Commons and the Sergeant at Arms, for breaking open his house; Mr. Curran is not regularly of the English bar; but a Barrister who is a Privy Counsellor, we understand, may plead in any of the Courts of the United Kingdom.

The Gazette of Saturday contains the appointment of Henry West Betty (he Young Roscius) to be Cornet in the Shropshire regiment of Yeomanry Cavalry.

The celebrated Paul Benfield died at Paris, at the latter end of last month, in very indigent circumstances. His fortune, on his return from India, a few years ago, was supposed to considerably exceed half a million sterling.

APRIL 19.—Yesterday, about twelve o'clock, the King arrived at the Queen's Palace from Windsor, where he was received by the Dukes of York, Cumberland, Kent, and Cambridge. Soon after two o'clock his Majesty held a Private levee.

CADIZ, March 31.—The late difference between the Government at Cadiz and the Duke of Albuquerque has terminated in the dismissal of the latter, and General Castanos has been in consequence appointed to the command. It is reported, that although the Duke of Albuquerque has resigned his military duties, he has not withdrawn from public employment, and that he has been requested to accept the appointment of Ambassador at the Court of London.

HAMBURG, March 31.—Ready money every day becomes more and more scarce, and the great want of employment among the lower and middling classes of society produces the most abject poverty, and even crimes; these are the fruits of what Buonaparte calls the *Continental System*, which is nothing but a system of tyranny, starvation, and poverty.

YESTERDAY'S BURLINGTON MAIL.

Boston, June 9.—By Capt. Hinkley, of the brig *Reaper*, which arrived yesterday from Calcutta, we were favored with papers to Jan 28.

Calcutta, Jan. 26.—It fell to our lot to be the first to announce the capture of H. M. sloop of war *Victor*, the Portuguese frigate *Minerva*, the country ships *Resolution* and *Admiral Drury*, by the French frigate *La Bellone*, commanded by Capt. Victor du Parry.

The particulars of the landing of the French at Tappanossy,

which have transpired since our last publication, place the national character of that people in the most unfavorable light. Not satisfied with seeking, burning, and literally raising the settlement to the ground; they appear, by the treatment of Mr. Hayes, assistant to the resident, to have lost sight of all the duties of humanity; and the measures of cruel policy, to which they had recourse, hoping to effect a disclosure of what they termed the *TREASON CACHES*, shews, in the most forcible colors, the venality of those rapacious adventurers.

BOSTON, June 9. By Capt. Pratt, we have received Lisbon papers to the 24th April, which state.—That the French had not then executed their threats to enter Portugal;—That Cadiz had not fallen;—That the Patriots had even obtained some advantages;—evidence of their unshaken condition;—in several provinces;—That the French had again been compelled to fly from the rich province of Valencia;—That a party of Patriots had taken advantage of the absence of the marauders from Cadiz, and had advanced to Aranjuez, within a short distance of Madrid, and made some prisoners;—That they were advancing their cohorts (not armies) upon the besiegers of Cadiz; with which city they had opened a communication;—That, in short, in all quarters a deplorable warfare was carried on by small bodies against the French foraging parties, and posts of communication; and that the Patriots were in good spirits, and had not lost their confidence in eventual success.

Accounts to the 12th May have been received from Lagaira, in the late Spanish colony of Carracass. At that time the revolutionary government was quietly proceeding in the new organization of the state. The "Independent," appeared solicitous of the friendly countenance and a free intercourse with the United States; and had sent two agents to Washington, who sailed on the 11th May for Baltimore. The duties on Imports had been lowered to 16 per cent. and Exports to 12-2, beside a reduction of the customary valuation.

Don Bollariv, Don Orea, Don Vriante, and Don Tinveo, have arrived at Baltimore from Lagaira. Probably two of them are agents to our government.

In consequence of the dissolution of the Junta in Spain, a new organization of the government of Guide has taken place in Havana. Reform of the absurd restrictions on commerce is expected among the primary results of the revolution.

The *Robert Jeffrey* so inhumanly put on shore on the barren isle of Sombroero, by Capt. LAKE, of the British ship *Recruit*, as mentioned in a late CENTINEL, is now living at Wenhams, in this State. As British justice is in pursuit of evidence to convict LAKE in a Court of Justice; and as a vessel has been dispatched to find Jeffrey, we feel confident on his return to England a more severe punishment will await the petty tyrant, than that already inflicted upon him. The fate of Governor WALL, and the prosecution of Gen. PICTON, one would think would be a lesson to cruelty and passion. (Boston Centinel.)

MONTREAL, June 18.—We are happy to observe the increase of commerce in this city. There are now in the river opposite the city, and what is called the cross or lower port, upwards of forty sail of ships barks and brig; without including one new ship of near four hundred tons, and two or three brigs launched and beginning to rig—and above twenty sail of schooners and sloops, employed in the coasting or river trade. The increase of the boats from Lake Ontario, with pot and pewee ash, pork, flour, &c. is far beyond our most sanguine expectations. Only two years ago the first boat of this kind came to this city: They carry in general about ten tons. On Friday last there were six or seven of these boats discharging their loading at one time. It is an undeniable fact, that the trade and commerce of these provinces have increased as rapidly within two years, as ever they did in any part of the United States in the same time and proportion of population.

A letter received in Boston from Cumana, dated April 28th, 1810, says "Yesterday a complete revolution took place in the government of this province.—The governor and all the officers appointed by the supreme junta of Spain, were dismissed by the people of the province; another provincial junta appointed in their place, and the country declared independent, under the auspices of Ferdinand VII, should he ever appear on the throne. This revolution has extended to the Carracas, where that province, in conjunction with all the other Spanish provinces in America, have declared their independence."

THE QUEBEC GAZETTE.



J. H. CRAIG, GOV.

GEORGE THE THIRD by the Grace of GOD of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, King, Defender of the Faith; to our much beloved and faithful Legislative Counsellors of our Province of Lower Canada, and to our faithful and well beloved the Knights, Citizens and Burgesses of our said Province, to an Assembly at our City of Quebec on the thirtieth day of June instant, to have been commenced and held, called and elected, and to every of you greeting; Whereas for divers urgent, and arduous affairs, us the state and defence of our said Province concerning, our Assembly at the day and place aforesaid to be present, we did command, to treat, consent and conclude upon, those things which in our Assembly, should then and there be proposed and deliberated upon, and for certain causes and considerations, us to this specially moving, we have thought fit further to prorogue our said Assembly, so that you, nor any of you on the said Thirtieth day of June, at our said City to appear, are to be held or constrained, for we do will therefore, that you and each of you be as to us in this matter entirely exonerated. Commanding and by the tenor of these presents firmly enjoining you and every of you, and all others in this behalf interested, that on the Thirtieth day of August next, at our said City of Quebec personally you be and appear to treat, do, act and conclude upon those things, which in our said Assembly by the common council of our said Province, by the favour of God may be ordained. In testimony whereof these Our Letters we have caused to be made Patent, and the Great Seal of our said Province to be thereunto affixed: Witness, Our Right Trusty and well beloved Sir JAMES HENRY CRAIG, K. B. Our Captain General and Governor in Chief, in and over Our said Province of Lower Canada, &c. &c. &c. at our Castle of St. Lewis, in our City of Quebec, in our said Province, the Twentieth day of June, in the Year of our Lord one thousand eight hundred and ten, in the Fifth Year of Our Reign.

J. H. C.

HERMAN W. RYLAND, C. C. in Ch.

QUEBEC:

THURSDAY, JUNE 21, 1810.

We have received no further intelligence direct from Europe, this week.

The American papers contain accounts from Lisbon to the 24th April, at which time the aspect of affairs continued favorable to the Spaniards.

The revolution which broke out at Carracas, in Spanish South America, upon the arrival there of the intelligence of the French being before Cadiz, appears to be extending itself throughout the provinces in that quarter. The professed intention of the leaders, is to establish the independence of those countries, and a representative government. Whether this revolution will, at present, extend itself to the whole of the Spanish dominions in America, is uncertain; but the easy manner in which it has been effected, where it has already extended, shews a strong tendency in the Spanish Americans to independence, which will certainly be generally established, should Old Spain be entirely subdued.

On the 14th February, the Council of Regency, which succeeded the Supreme Junta, forwarded a Decree to the Spanish Colonies in America and Asia, inviting them to send Deputies to the National Cortes, to be chosen from amongst the natives of the Colonies, by the corporations of the capital cities, and to proceed immediately to Majora.

The fruit trees of every description in the vicinity of this city, and we are told, to beyond Montreal, present a very extraordinary appearance this season. They are still leafless as in the middle of winter, with the exception of here and there a few of the strongest buds which have expanded. Several of the forest trees are nearly in the same state, particularly the oak and maple, in exposed situations. It is probable that the buds have been destroyed by the severe cold of last January, as, in some places, the ends of branches at a short distance from the ground, are in full blossom, having apparently, been preserved by being under the snow.

PORT OF QUEBEC.

ARRIVED.

June 15.—Brig Ann Edward Oarley, from Liverpool, 39 days, addressed to Benn Heath & Co. cargo, rum and salt.

17.—Schooner Alpha, John Moore, from Prince Edward's Island, 14 days, addressed to James Stuart, cargo, goods.

Brig Speedwell, Thos. Chanley, from Liverpool, 43 days, addressed to James Hunter, cargo, salt, rum and eathenware.

18.—Floa, Alex. Wilson, from Montrose, 40 days, to F. & W. Hunter, in ballast.

Ceres, John Scott, from Montrose, five weeks passage, addressed to Patterson, Dyke & Co. in ballast.

19.—Brig Warren, Samuel Browning, from Chepstow, England, six weeks passage, addressed to A. Atkinson & Co. cargo, coals, cyder, iron, &c.

20.—Sloop Phoenix, Isaac McKenny, from Bermuda, 32 days passage, addressed to Mr. Tuzo, cargo, rum, salt and coffee.

Ship Brunswick, M. Guest, from London, 42 days from Yarmouth, to Wagner & Ritchie, in ballast.

DIED.

The 11th instant, Mr. Alexis Monjeu, aged 75 years, 2 months and 18 days, an ancient citizen and Elder of this city, and formerly Lieutenant in the 1st Battalion of the Canadian Militia.

DEPUTY COMMISSARY GENERAL'S OFFICE, Quebec, 27th June, 1810.

WANTED FOR HIS MAJESTY'S SERVICE—FOUR THOUSAND ONE HUNDRED AND EIGHTY GALLONS PROOF WEST INDIA RUM, to be delivered at Montreal, on or before the Tenth August next.

Sealed PROPOSALS from Persons willing to supply the same will be received at this Office on SATURDAY the 14th JULY, to be indorsed "Proposals for Rum."

JAMES GREEN, Actg. Deputy Com. Genl.

A Meeting of the SUBSCRIBERS to the QUEBEC RACES, is requested TO-MORROW, at TWO o'Clock, at the Union Hotel. Quebec, 21st June, 1810.

A CARD.

THE Subscriber begs leave to present his sincere and most grateful acknowledgments to his friends, and those of the community who have so liberally supported him in his profession these nine years past; and to inform them that, on or about the twelfth of July, he will resign his School in favor of Mr. DAVIS. D. ROBERTSON. Quebec, 21st June, 1810.

TO THE PUBLIC.—Agreeable to the advice of a number of respectable Gentlemen of this vicinity, CHARLES DAVIS begs leave to inform his Friends and the Public at large, that he is to succeed Mr. ROBERTSON, in the School which is now in his keeping, in the Lower Town; where he proposes to teach the following branches of Literature; viz. Reading, Writing, Arithmetic, English Grammar, Geography, Natural Philosophy, Astronomy, Rhetoric, and if required the Latin and Greek Languages.

Relying on the unbiased opinion of the public, he flatters himself with a hope that he shall meet the approbation and favor of those who are disposed to educate their sons and daughters in the preliminary paths of science. CHARLES DAVIS. Quebec, 21st June, 1810.

THE Subscribers being empowered to act for the Underwriters of the City of London, and Port of Liverpool, in all cases that may come within their knowledge, on the River St. Lawrence, and to take charge of vessels, where there are no authorised Agents, do hereby give notice of the same, for the information of Masters of Ships and others concerned. GEO. & WM. HAMILTON. Quebec, June 14th, 1810.

THE Subscriber intending to retire from business as Joiner and Carpenter, takes this opportunity of returning his most sincere thanks to his Friends and the Public in general, for the encouragement he received, during a number of years; and he requests those who are indebted to him, to pay immediately, and all those who have any claims against him to present their accounts that they may be paid. JEAN AUDY, Pêre. Quebec, 18th June, 1810.

THE MASTERS OF VESSELS arrived in the Port of Quebec, since the Spring, who have not received Books of the REGULATIONS OF THE PORT, are desired to apply to the Harbour Master, who will deliver them according to Law, at his Office, No. 42, Sault-au-Matelot Street. F. BOUCHER, H. Mr. Quebec, 20th June, 1810.

WANTED for a COUNTING HOUSE.—An active YOUNG LAD of good Character, that writes a decent hand, and can calculate readily. Apply to the PAINTER. Quebec, 19th June, 1810.

LANDED from on board the BRIG STAMPEN, Capt. Wilson, from Liverpool, Eight Barrels White STOVED SALT and one Box MEDICINES, marked I. M. No. 1 to 8 Shipped on board the above vessel to order; the Owner may receive the same on Applying to BENN, HEATH & Co. No. 51, Sault au Matelot Street.

SAID to have been landed on Messrs. Monro & Bell's Wharf, from on board the BRIG SIGNAL, a small Hhd. marked H. No. 3, which Hhd. is said to have been taken from said Wharf by mistake.—Any person or persons having the above Hhd. in their possession, are requested to give information to the Subscribers, who will willingly pay any expenses attending the same. HALL & GOWEN. Quebec, 19th June, 1810. Or the Captain of the said Brig.

JUST Arrived and for Sale by the Subscribers.—A considerable Quantity of Bar Iron, A few Tons Welch Coals, A Quantity of rafting staples, 150 Casks Nails of various sorts and sizes, 30 Casks various colored Paint, 50 Hampers Porter, 20 Do. Squash Perry, 20 Do. Oldfield Do. 50 Do. Golden Pippet Cyder, 50 Do. redstrak pleasant and Syro Cyder. ANTHONY ATKINSON & Co. Quebec, June 20th, 1810.

DESERTED from the Ship OLIVE BRANCH, THOMAS REYNOLDS, Commander, between 14th and 16th current.—JAMES RODDUM, Ships Carpenter, aged 22 years, 5 feet 7 inches high, of a swarthy complexion, wearing his own dark hair short, and having his face much covered with small dark pimples; he is a native of Newcastle or Shields.—FREDERICK DORMONT, able Seaman, aged about 55 years, 5 feet 4 inches, or thereabouts, in height, a native of Ireland, of fair complexion, with short grey hair, has a scar on one of his cheeks, and stoops a great deal; passes for an American, being supplied with an American affidavit. T. REYNOLDS. OLIVE BRANCH, June 18th, 1810.

The abovementioned Carpenter served under an agreement with a House in Newcastle, in the building yard of Messrs. David Anderson & Co. all last Summer and preceding Winter, and is well known in Quebec, One Hundred Dollars Reward will be paid on the conviction of any person harboring or employing him, and Ten Dollars for his apprehension.—Ten Dollars will also be paid for the apprehension of Frederick Dormont. JOHN MURE & Co.

SALES BY AUCTION.

On FRIDAY the 22d inst. at ONE o'clock, on the Wharf occupied by the Subscriber.

TEN Hhds. & 150 Barrels bright Muscovado Sugar, 20 Puncheons Jamaica Spirits, 10 Puncheons Molasses, 6 barrels Coffee, 10 bags and 10 barrels Pimento, 20 crates assorted Earthenware, pitch, tar, rosin, and a variety of other articles. L. DELAMARE.

On THURSDAY the 28th he will have a further Sale, particulars of which will be expressed in handbills. 12th June, 1810.

At the STORES of Messrs. JOSHUA WHARTON & Co. St. PETER STREET, on FRIDAY the 22d instant, without reserve, by JONES & WHITE, at one o'clock.

A very complete assortment of GOODS now landing from on board the Wellington, Capt. Hewett, from London, consisting of superfine and coarse Cloths, fine white Flannels, Baizes, large Chints Shawls. A capital assortment of Calicoes, India white Cottons, Pandanna handkerchiefs, Romals, striped Cottons, Men and Women's fine Cotton Hose, Beaver Gloves, Sheetings, Irish Linens, Cambric Muslins; and a great variety of other articles which being a Consignment must be sold without reserve. Quebec, 19th June, 1810.

TO-MORROW the 22d instant, at FOUR o'clock, will be sold, by JAMES GRAY, at his Auction Room.

A Very extensive assortment of NEW GOODS, among which are many Articles never before Sold at Auction here.—Quebec, 21st June, 1810.

On SATURDAY next the 23d instant, will be sold, at JONES & WHITE'S Auction Room, at ONE o'clock.

A General Assortment of Cloths; White & Striped Cottons, Cambric Muslins, Dowls, Irish Linens, Romals, Gingham, Diaper cotton Shirting, Nankeen, white and cold Threads, Pins, two trunks ready made cloths, & thirty four small bales of Wollen Jackets, stockings and gloves. ALSO, Thirty barrels of best Jamaica Sugar, 3 tons round of bolt iron, 15 casks best London bottled Brown Stout, 100 sides upper leather and Kip Skins, 50 casks cheese, and a variety of other articles. Quebec, 21st June, 1810.

On TUESDAY, the 26th instant, at ONE o'clock, at WILLIAM BURNS'S Auction Room.

AN extensive assortment of DRY GOODS, 3 cases very fine CLARET, and a variety of other articles. Monday, 18th June, 1810.

WILL be Sold on SATURDAY the 30th inst. for the Benefit of the concerned.—One Bale of WOOLENS marked L & S. 23, landed from on board of the Brig ANN, Capt. Edward Pailley, from Liverpool. GEO. & WM. HAMILTON, Agents for the Underwriters. N. B. The Sale proposed by them on the 23d inst. is postponed till the 30th.

FOR SALE.—200 Barrels of Pot and Pearl Ash.

160 Barrels of Superfine & fine flour, 50 ... cargo pork, 50 ... prime do. 3000 Minots of Liverpool salt, on board the ANN, 20 Puncheons Old Jamaica Spirits, 40 Chaldrons Whitehaven coals of superior quality, 20 Bales of assorted woollens, 3 Boxes of elegant ribbons, 100 Dozen silk hose, assorted. 300 ... cotton do. } 1 Box of lace, 80 Crates of well assorted earthenware, 8 Tons of best Staple cordage, 150 Kegs of white, yellow and black paint, 15 Tons of whitening, 140 Boxes of Glass, 6, 7, and 7 1/2, 20 Do. Kensington mould candles, 3 Cases of mustard in bottles. Apply to BENN, HEATH & Co. 51, Sault au Matelot.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBERS.—

Coffee in Barrels, Pimento in Bags, A few Cases of Shetland Hose, Nails in Casks and Boxes, Various Sizes, A few Coils Prime Cordage from 1/4 In. to 3 In. thick, Black and White Paints, and Corks in Bags, 5000 Win. Bushels Wheat ready cleaned, Superfine and fine Flour, White Pease, good Boilers. MONRO & BELL. Quebec 15 June 1810.

FOR SALE.—At Mrs. VONDERVELDEN'S, at No. 2, Fabrique Street. Charts of the River St. Lawrence, Maps of Upper and Lower Canada in sheets and portable on Canvas, 2 Theodolites, an Electrical Machine complete, and a Microscope.—Quebec, 20th June, 1810.

FOR SALE by the Subscriber, a quantity of ENGLISH MADE TILES, also a quantity of Tin fit for Covering of Stores and Houses. JOHN REINHART. Quebec, 21st June 1810.

FOR SALE BY JOHN STEWART, 20 Pipes Prime old Port Wine, 14 Stout do 1 Butt fine old Sherry ditto. 10 Pipes 10 Hoghead Spanish ditto. 5 Pipes real Cogniac Brandy, 7 Cases fine old Claret, Old L. P. and Brazil Madeira, London bottled Porter and Brown Stout, Bell's Ale, English Cyder and Perry in hampers. ALSO.—3000 Minots Pease, 300 Barrels Prime Beef, 100 ditto ditto Pork, 17 Bales India Nankeens, 10 ditto ditto Gurrahs, 50 Chests Hyson Skin Tea, 5 ditto Souchong ditto 20 ditto Hyson ditto, 8000 Feet Pine Timber.—16th June.

THREE RIVERS, BY VIRTUE OF A WRIT OF EXECUTION, issued out of His Majesty's Court of King's Bench holding Civil Pleas in and for the district aforesaid, at the suit of Joseph Chevreuil alias Bellisle, Joseph Cott, and Joseph Boucher, of the Parish of the Bay St. Antoine in their quality of syndics of the said Parish, against the lands and possessions of Jean Bte. Foquas alias Raymond, Carpenter, of the parish of Nicolet, to me directed, I have seized and taken in execution as belonging to the said JEAN BAPTISTE FOQUAS alias RAYMOND, an emplacement situate in the said parish of the Bay of St. Antoine, containing three quarters of an arpent in front, bounded in the front by the Chemin Royal, joining in depth and on one side to the land of Joseph Charpentier, and on the other side to Dominique Jutras, with a house, a stable and other dependencies thereon erected. Now I do hereby give notice, that the said emplacement and buildings will be sold and adjudged to the highest bidder, at the Church door of NICOLET aforesaid, on MONDAY the TWENTY-SECOND day of OCTOBER next, at TEN o'clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known. L. GUY, Sheriff.

All and every person or persons having claims on the above emplacement and dependencies, by mortgage, or other right or incumbrance, are hereby advertised to give notice thereof to the said Sheriff at his office in the town of Three Rivers, according to law; and further that no opposition *afin d'annuler* or *afin de distraire* the whole or any part of the said emplacement and dependencies, or *afin de charge* or *servitudes* on the same will be received during the fifteen days previous to the sale thereof.—Sheriff's Office, 15th June, 1810.

ASSESSMENT.

THE Public is hereby notified, that the Subscriber, or a person authorised by him will attend at his office in the Upper Town of Quebec, St. Anne street, No. 9, on MONDAY the 18th day of JUNE next, from nine o'clock to two in the afternoon, and on the following days, till TUESDAY, the 3d of JULY, for the purpose of receiving the money due for Assessments on Houses and lots in the City and Suburbs of Quebec, for personal contributions, and the tax on Houses for the present year; and all persons whom it may concern are hereby required to take notice and govern themselves accordingly; as no further notice will be given, and all the delinquents prosecuted immediately after the above period. R. LELIEVRE. Quebec, 12th June, 1810. Road-Treasurer.

TEN DOLLARS REWARD.—LOST near the House of Joseph Huot, at the Fall of Montmorency, on Wednesday Evening, 20th June, 1810.—A GOLD WATCH, Single Case and Cap, Steel Chain, no makers name, No. 4046. Any person giving information so that the said Watch may be recovered, or bringing it to Mr. HANNAH, Watch-maker, Quebec, will receive a Reward of Ten Dollars. Watch-makers are requested to detain any Watch of the above description.—Quebec, 21st June, 1810.

NOTICE. As a passage for the accommodation of the Public, has been left to WOLFE'S COVE, between the land of the Lord Bishop of Quebec, and the lands of the Rev. Mr. Mountain, and of John Blackwood, Esq.—and notwithstanding this indulgence, persons going to and returning from the Cove, did, in the course of the last year, continually pass through the said lands, and particularly the lands belonging to the said Lord Bishop of Quebec, and did repeatedly break down and cut down the fences, destroy the trees, make foot paths through the wood and through the corn, and otherwise injure the property in the said land—and as the same parties have again commenced such practices, and footpaths are again made through the said premises and over the Corn.—NOTICE IS HEREBY GIVEN, that any person or persons, who shall be found passing through, or in any manner trespassing upon, the said premises, will be prosecuted according to law: and that, unless such trespasses shall be wholly discontinued, the passage to the Cove, which has for some time past been allowed, between the lands of the Lord Bishop, and of the Rev. Mr. Mountain, and John Blackwood, Esquire, will be allowed no longer; but will be entirely closed up, and no passage whatever permitted for the future.—Quebec, 20th June, 1810.

PAPIERS DE LONDRES. LONDRES, le 5 Avril.—Par les dernières nouvelles il parait qu'il n'y a pas eu moins de 85 vaisseaux appartenant aux Etats-Unis, confisqués dans les Ports de l'Italie en vertu du décret Français. Trois de ces vaisseaux qui sont dernièrement entrés à Livourne avec des marchandises des Indes et des produits de prix, sont estimés chacun à un million de ducats. Le 5 Avril.—BUREAU DE MEDICINE.—Sir James Poyts, ci-devant Médecin Général, et Mr. Keate, ci-devant Chirurgien Général de l'armée, ont fait des représentations contre leur démission: le premier alléguant que le privér de son office est empriété sur la prérogative de la couronne; et le dernier, que rien moins qu'une sentence d'une cour martiale ne peut justifier sa démission. Sir Lucas Poyts, dans sa lettre au Secrétaire de la guerre sur ce sujet, dit, "Une assemblée d'Officiers généraux déterminant sur l'arrangement de la démission d'une armée n'est pas plus compétente qu'un collège de médecins qui décident sur l'attaque d'une "forteresse."

Le Gouvernement a aboli les chapellenies des Régimens, et a appointé des Chapelains pour les brigades et les Districts. Le 6 Avril.—Meredith il a été reçu des lettres des Canariens datées du 4 du mois dernier. Les Isles fortunées des anciens parois sur le point de mériter cette distinction heureuse plus que dans aucun temps antérieur. Il parait très probable que ces établissements comme leurs voisins dans les Isles Madères, seront placés sous la protection du pavillon Anglois, et que tout ceux qui accordent que ceux qui obtiennent ces moyens de sûreté retireront un grand avantage de cet arrangement. Les discussions entre les deux mondes ont nîs les Isles Atlantiques dans des circonstances qui conduisent singulièrement à leur prospérité.

Le 9 Avril.—D'après les retours des coupables envoyés à Botany Bay depuis l'année 1787, jusqu'à l'année 1809 aussi inclusivement, il parait qu'il y a été envoyé durant ce temps, pour la vie, 1876 hommes, et 243 femmes; pour 7 ans 4552 hommes, et 1754 femmes. Le 12 Avril.—Nous apprenons que la Ville de Cadix présente maintenant une scène nauséabonde et très-écurieuse. Il y a un Junta Espagnol conduisant les intérêts de l'Espagne, et Mr. Frère comme Représentant les intérêts de l'Angleterre. Il y a en mer des vaisseaux Espagnols commandés par des Amiraux Anglois; et des habitans Espagnols vivant sur des provisions Angloises. Les Militaires Espagnols apprennent des Soldats Anglois comment défendre leur pays et se rendre formidables à leurs ennemis. Le Commandement en Chef est entre les mains du Général Graham, qui préside sur la Ville; et les postes extérieurs n'ont s'attend que les Français feront leur première attaque, soit commandés par le Brigadier Général Bowen. Jusqu'à présent les Français se sont employés en préparatifs seulement, pour ce qui les intéresse; mais les Anglois se tiennent continuellement sur le qui vive, et s'attendent à tout moment à l'attaque.

Hier au matin, en conséquence d'un avertissement, il a été fait des propositions au Gouvernement pour du Chanvre. Celui de Peterborough n'est été offert à £72; celui de Rigam net à £72 06. Tous les contrats proposés ont été acceptés. Il a été présenté hier une Pétition par un Architecte du voisinage de la Tour, au Comité de Finance de la Ville, demandant 20 louis de compensation, étant la valeur des briques que le pont lui avait prises, Lundi, lorsque l'on conduisit Sir Francis Burdett à la Tour. Mr. Degen, de Vienne, a combiné ses machines pour voler avec un ballon de 32lb. étant exactement le poids qui surpassait la puissance de sa machine volante. Quelques expériences récemment faites par lui dans le Prater ont complètement réussi. Il vola à volonté dans toutes les directions, s'éleva et s'abaissa, et le ballon le suivit spontanément de quelque manière qu'il se tournât. Le 14 Avril.—Sir Francis Burdett a été visité hier dans la Tour par Lady Burdett, accompagnée de la Comtesse de Guilford: son compagnon constant est son fils aîné. Sir Francis se lève de bonne heure tous les matins, et se promène généralement deux heures avant son déjeuner. Il s'est levé hier au matin avant cinq heures, a déjeuné entre sept et huit, et a lu et écrit jusqu'à onze. Lord Thane et Colonel Wardle étoient de ceux qui lui ont rendu visite. Le 16 Avril.—Nous avons reçu, par les dernières arrivées, une lettre de notre correspondant à Madras, datée du 10 Octobre, 1809. Elle dit: "Le Général Ward (récemment arrivé d'Angleterre) est nommé pour être président d'un court martial, qui doit s'assembler le 20 du courant à Bangalore, pour le procès des lieutenants colonels John Ball, John Davon, et du Major Storey, qui étoient concernés dans les malheureuses disputes, infortunées dans ma lettre par le Gauger. Le sous-secrétaire de dire que les ordres généraux sont et grandement publiés par le Lord Minto le 25 du mois dernier, n'ont point eu d'effet; l'effet proposé... il dit le vrai, le mécontentement parait régner parmi les troupes de la Compagnie plus que jamais."

Il parait, d'après les procédés de la Chambre même des Communes, que l'on avait des doutes sur la validité du Warrant de l'Orateur, et en conséquence l'officier a reçu instruction de demander un avis de gens de loi. L'Orateur lui-même a consulté au Sergeant d'Armes d'avoir l'avis du Procureur Général de Sa Majesté, sur le droit de forcer la porte de Sir Francis. Nous apprenons que Sir Francis a aussi eu son avis. Un des Avocats de la Couronne des plus éminents du Royaume Uni, a dit Dimanche après midi, "Sir Francis a déjà prouvé sa cause. Pendant trois jours sa maison a été son sanctuaire; sa porte qui n'aurait été que comme une toile d'araignée pour le petit doigt de la loi, a été une barrière de fer pour le bras fort du Warrant de l'Orateur." Il parait cependant que l'Avocat se reconquerra, le quatrième jour la barrière a été brisée. On dit que Mr. Curran Maître des Rôles en Irlande, prendra en main le procès que Sir Francis Burdett va instituer dans la Cour du Banc du Roi contre l'Orateur de la Chambre des Communes et le Sergeant d'Armes, pour avoir enfoncé sa maison; Mr. Curran n'est pas régulièrement du Barreau Anglois; mais on dit qu'un Avocat qui est Conseiller Privé, peut plaider dans aucune des Cours du Royaume Uni.

La Gazette de Samedi contient l'appointement de Henry West Bétty (le Jeune Roscius) pour être Cornette dans le Régiment de Shropshire de Yeomanry Cavalry. Le Célébre Paul Benfield est mort à Paris, vers la fin du mois dernier, dans une grande indigence. Sa fortune, à son retour des Indes, à y a quelques années, étoit supposée surpasser de beaucoup un demi million sterling. Le 19 Avril.—Hier, vers midi, le Roi est arrivé de Windsor au Palais de la Reine, où il a été reçu par les Ducs de York, Cumberland, Kent et Cambridge. Peu après deux heures sa Majesté tint un Lever Privé. CADIX, 31 Mars.—Le différend récent entre le Gouvernement à Cadix et le Duc d'Albuquerque s'est terminé par la démission du dernier, et le Général Castanos a été en conséquence nommé au commandement. On rapporte que quoique le Duc d'Albuquerque ait résigné ses devoirs militaires, il ne s'est pas retiré du service public, et qu'il a été requis d'accepter la nomination d'Ambassadeur à la Cour de Londres. HAMBURG, le 31 Mars.—L'argent comptant devient rare de plus en plus, et le grand manque d'emploi parmi les basses et moyennes classes de la société produit la pauvreté la plus abjecte, et même des crimes: ce sont là les fruits de ce que Bonaparte appelle le système du Continent, qui n'est qu'un système de tyrannie et de pauvreté.

LA MALLE DE BURLINGTON D'HIER. BOSTON, le 9 Juin.—Par le Capt. Hinkley du Brig Reapier, arrivé hier de Calcutta, nous avons eu des papiers jusqu'au 26 Janvier. CALCUTTA, 26 Janvier.—Nous avons la mauvaise fortune d'être les premiers à annoncer la prise de la corvette de Sa Majesté Victor, la frégate Portugaise Minerve, les navires Resolution et Admiral Drury, par la frégate la Bellone, commandée par Capt. Victor du Paraguay. BOSTON, 9 Juin. Nous avons reçu par le Capt. Pratt, des Papiers de Lisbonne jusqu'au 24 Avril, par lesquels il parait que les Français n'avoient pas alors exécuté leurs menaces d'entrer en Portugal; que Cadix n'avoit pas succombé, que les patriotes avoient même obtenu quelques avantages, dans plusieurs provinces, preuve qu'ils étoient pas réduits; que les tygres Français avoient encore été forcés à s'enfuir de la riche Province de Valence; qu'un parti de patriotes profitant de l'absence des maraudes de la Castille, étoit avancé jusqu'à Aranjuez, à une petite distance de Madrid, et qu'il avoit fait quelques prisonniers. Qu'ils faisoient avancer leurs cohortes (non leurs armées) contre les assésiens de la Ville de Cadix, avec laquelle ils avoient ouvert une communication.—Qu'en un mot dans toutes les parties, de petits corps de patriotes faisoient une guerre de pillage contre les partis de fourrageurs Français, et les postes de communication, et que les patriotes étoient remplis d'ardeur, et n'avoient pas perdu l'espérance de réussir dans leur entreprise.

Une lettre reçue à Boston de Cumana, datée du 28 Avril, 1810, dit, "Hier il y a eu une révolution complète dans le gouvernement de cette Province. Le Gouverneur et tous les officiers appointés par la Junta Suprême d'Espagne ont été démis par le peuple de la province; un autre Junta Provincial nommé sur leur place, et le pays déclaré indépendant sous les auspices de Ferdinand VII, si jamais il parait sur le trône. Cette révolution s'est étendue jusqu'à Caracas, ou cette Province, en conjonction avec toutes les Provinces Espagnoles en Amérique, ont déclaré leur indépendance." MONTREAL, le 18 Juin 1810.—Nous observons avec plaisir l'accroissement du commerce de cette Ville. Il y a maintenant dans la Rivière vis-à-vis la Ville et à ce qu'on appelle la Croix ou Port d'en bas, plus de quarante navires, barques et brigs; sans y comprendre un navire neuf de près de quatre cents tonneaux, et deux ou trois brigs lancés et après gréer, et plus de vingt Golettes ou chaloupes employées dans la Rivière. L'augmentation des bateaux du Lac Ontario, avec de la potasse, de la perlesse, du lard, de la farine &c. est beaucoup au delà de ce qu'on auroit pu espérer. Il n'y a que 2 ans que le premier bateau de cette espèce est venu à cette Ville. Ils portent généralement environ dix tonneaux. Vendredi dernier il y avoit six ou sept de ces bateaux qui déchargeoient en même temps. C'est un fait qu'on ne peut nier que le commerce de ces Provinces s'est accru aussi rapidement, depuis deux ans, qu'il n'a jamais fait en aucune partie des Etats-Unis dans le même temps, en proportion de la population.

GAZETTE DE QUÉBEC. J. H. CRAIG, GOUVERNEUR. GEORGE TROIS, par la Grâce de DIEU, Roi du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi; à nos bien aimés et fidèles Conseillers Législatifs de notre Province du Bas-Canada et à tous nos fidèles et bien aimés Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de notre dite Province, appelés, et élus pour l'Assemblée, qui doit être commencée et tenue dans notre Cité de Québec, le Trentième jour du présent mois de Juin, et à chacun de vous, Saint. Vû que pour certaines affaires d'importance et urgentes nous convenant, ainsi que l'état et la défense de notre dite Province, nous avons ordonné à notre Assemblée d'être présente au jour et lieu sus-dits, pour traiter, consentir et conclure sur les choses qui dans notre Assemblée pourroient alors et là être proposées et mises en délibération; Néanmoins pour certaines causes et considérations qui nous y engagent spécialement, nous avons jugé à propos de proroger notre dite Assemblée, de sorte que vous, ni aucun de vous n'êtes tenus ni obligés de paroitre dans notre Cité de Québec, le dit Trentième jour de Juin. Car nous voulons que vous et chacun de vous soiez, quant à nous, entièrement déchargés à cet égard; Ordonnant et par la teneur de ces présentes, vous enjoignant fermement et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, que vous soiez et parsoiez personnellement le Trentième jour d'Août prochain dans notre dite Cité de Québec, pour traiter, faire, agir et conclure sur les choses qui par la faveur de Dieu, pourroient être ordonnées dans notre dite Assemblée, par le Commun Conseil de notre dite Province.—En foi de quoi nous avons fait rendre ces présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province. Témoins notre très fidèle et bien aimé SIR JAMES HENRY CRAIG, C. B. notre Capitaine Général et Gouverneur en Chef, dans et pour notre dite Province du Bas-Canada, &c. &c. &c. A notre Château-St. Louis, dans notre dite Cité de Québec, dans notre dite Province, le Vingt-troisième jour de Juin, dans l'an de notre Seigneur, mil huit cent dix, et dans la cinquantième année de notre Règne.

J. H. C. HERMAN W. RYLAND, C. C. en Chancellerie. Traduit par Ordre de Son Excellence, X. LANAUDDIERE, S. et T. F. QUÉBEC. JEUDI 21 JUIN, 1810. Nous n'avons reçu cette semaine aucune nouvelle ultérieure de l'Europe. Les Papiers Américains contiennent des détails de Cadix jusqu'au 24 Avril; auquel temps l'aspect des affaires continuoit à être favorable aux Espagnols. La révolution qui a commencé à Caracas dans l'Amérique du Sud Espagnole, à l'arrivée de la nouvelle que les Français étoient devant Cadix, parait s'étendre dans toutes les Provinces de ce quartier. L'attention des chefs est d'établir l'indépendance de ces pays et un Gouvernement représentatif. Il est incertain si cette révolution s'étendra à présent dans tous les Domaines Espagnols en Amérique; mais la manière aisée avec laquelle elle a été effectuée dans les endroits où elle s'est étendue, fait voir, à nos Américains Espagnols, une forte persuasion à l'indépendance, laquelle certainement sera généralement établie à l'ancienne Espagne entièrement subjuguée. Le 14 Février, le Conseil de Régence qui a succédé à la Junta Suprême, a envoyé un décret aux Colonies Espagnoles

on Amérique et en Asie, les invitait à envoyer au Cortes National des Députés choisis parmi les natifs des Colonies, par les Corporations des Villes Capitales, et de procéder immédiatement à Majorque. MOURUT. Le onzième du présent, MONSIEUR ALEXIS MONIRON, âgé de 75 ans 2 mois 18 jours, ancien Citoyen et Marquillier de cette Ville, ci-devant Lieutenant du 1er Bataillon de la Milice Canadienne de Québec, il a emporté avec lui les regrets de tous ceux qui le connoissent: il a supporté pendant plus de trois ans, une maladie sévère et langoureuse, avec une patience exemplaire, et il est mort avec toute la résignation d'un vrai Chrétien. BUREAU DU DEPUTE COMMISSAIRE GENERAL, QUÉBEC, LE 20e JUIN, 1810. ON A BESOIN pour le service de Sa Majesté, de quatre Mille cent quatre vingt gallons de RUM de Prime des Isles, à être livré à Montréal le 10 Août prochain ou avant. Les propositions Scellées des Personnes qui voudront le fournir, seront reçues à ce Bureau, SAMEDI le 14 Juillet, endossées Propositions pour du Rum. JAMES GREEN, F. F. Dép. Com. Gr. Québec, 21, Juin, 1810. VENTES PAR ENGAN. Sera vendu, sans réserve, VENDREDI, le 22 du courant, à une heure au Magasin de Messrs. Joshua Wharton & Co. Rue St. Pierre. UN assortiment très complet de marchandises qui se débarquent maintenant du Wellington, Capt. Stewart, de Londres, consistant en draps superfins, fins et gros, flanelles de Galles, Bèges, grands châles de Perse, un bel assortiment d'indiennes, cotons blancs des Indes, mouchoirs, bandannas, romanes, cotons rayés, bas fins de coton pour hommes et femmes, grande de castor, toiles à Chemises, toiles d'Irlande, mousselines de Baïste, et une grande variété d'autres articles. Le tout étant une consignation sera vendue sans réserve. Québec, le 13 Juin, 1810. JONES & WHITE Enc. & Court. VENDREDI le 22e du courant, à UNE heure, sur le Quai occupé par le Soussigné. DIX barriques et 150 quarts de belle cassonade, 20 tonnes d'esprit de la Jamaïque, 10 tonnes de M. lasses, 6 quarts de Café, 10 sacs et dix quarts de têtes de clous, 20 paniers de fayences assorties, brai, goudron, résine, et une variété d'autres articles. Ls. DELAMARF, Jeudi le 28 il aura une autre vente dont les particularités seront détaillées dans des affiches. Québec, 13e Juin, 1810. DEMAIN, le 22 du courant, à quatre heures, par JAMES GRAY, à SA CHAMBRE D'ENGAN. UN assortiment très étendu de marchandises nouvelles, parmi lesquelles sont plusieurs articles qui n'ont jamais été vendus à l'encaie ici, auparavant. Québec, le 21 Juin, 1810. A la Chambre d'Engan de JONES & WHITE, SAMEDI prochain le 23 du Courant à une heure. UN assortiment général de draps, cotons blancs et rayés, batistes, mousselines, morlais, toiles d'Irlande, romanes, gingham, toile ouvrée, coton à chemises, nankins, fil blanc et de couleur, epingles, deux valises de hardes fines, et trente quatre petites balles de lainages, gilets, bas et gands. Aussy trente quarts d'excellent sucre de la Jamaïque, 3 tonnes de fer rond, 13 quarts de la meilleure grosse tête de Londres en bouteilles, 100 côtes de cuir à emp. des, 30 quarts de Fromage et une variété d'autres articles. Québec, 21e Juin, 1810. A la Chambre d'Engan de WILLIAM BURNS, MARDI le 26 du courant, à une heure. UN assortiment étendu de marchandises sèches, 3 caisses d'excellent Bourdeaux, et une variété d'autres articles.— Québec, le 18e Juin, 1810. Sera Vendu, SAMEDI le 30e du courant, pour le bénéfice des Assureurs et autres y intéressés. UN Ballot de Lainages marqué L & S et débarqué du Brig Ann, Capt. Valley de Liverpool. GEO. & Wm. HAMILTON, Agents pour les Assureurs. N. B. La Vente qui doit avoir lieu le 29 du courant est remise au 30—21 Juin, 1810. A VENDRE, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la porte de l'Eglise de ST. LOUIS DE LOTBINIERE, 1er. Crie le 10, 2d. Crie le 17, et la 3e. et dernière le 24 JUIN prochain, par le Soussigné en sa qualité d'Exécuteur Testamentaire de feu Messire J. BTE. GATIER, vivant Prêtre Curé de la dite paroisse de Lotbinière. UNE TERRE située en la susdite paroisse de Lotbinière entre les deux Rivières du Chêne, d'environ quatre arpens de front sur environ trente arpens de prof. à deux bornes par devant au fleuve St. Laurent, et par derrière au village St. Michel, au Sud-Ouest à Michel Lemay dit Poudrier, et au Nord-Ouest à la route qui conduit au village St. Michel, avec maison, grange, étable et autres batimens dessus construits. N. B. L'adjudicataire pourra, si bon lui semble garder la moitié du prix entre ses mains à constitution de rente. J. BTE. LEMAY, Ex. Testr. de feu Mr. Gatier. Québec le 31 Mai, 1810. AVENDRE 200 Quarts de Potasse et de Perlesse, 160 quarts de Fleur fine et superfine, 50 do. de Lard de Cargaison, 50 do. de do. de Prime, 300 Minots de Sel de Liverpool à bord de l'Ann, 40 Voies de Charbon de Whitehaven d'une qualité supérieure, 20 Tonnes de Vieil Esprit de la Jamaïque, 20 Balles de Lainages assortis, 3 Boîtes de Rubans élégans, 100 Douzaines de Bas de Soie assortis, 300 do. de do. de coton. do. 1 Boîte de Dentelles, 80 Paniers de Fayence bien assortie, 8 Tonneaux d'excellent Cordages, 150 Barrils de Peintures, blanches, jaunes et noires, 15 Tonneaux de Blanc. do. 140 Caissees de Vitres 6 1/2 x 7 1/2 et 7 1/2 x 8 1/2, 20-Do. de Chandelles au moule de Kensington, 3 Caissees de Moutarde en bouteilles, s'adresser à No. 51, Sault-au-Matelot. BENN, HEATH & Co. A VENDRE par JOHN STEWART 20 pipes de vieux vin de port de la première qualité, 14 do. do. Sout, do. do. Sherry, 10 pipes do. do. d'Espagne, 10 barriques do. do. d'Espagne, 5 pipes d'eau de vie réelle de Cogniac, 7 Caissees d'excellent vieux Bourdeaux. Du vieux Madère P. L. et de la Réal du Port et de la grosse bière de Londres en bouteilles, de l'Aile de Bel, du Ciel et du Poire Anglois en paniers. Aussi, 3000 minots de pois, 300 quarts de bœuf de Prime, 100 do. de Lard do. 17 Balles de Nankin des Indes, 10 do. de Gurnah do. 50 Caissees de Thé Hyson Skin, 5 do. do. do. Souchong, 20 do. de do. Hyson, 8000 do. de do. Pin, Québec, le 16, Juin, 1810. A VENDRE par le Soussigné.—Une quantité de Tuiles Angloises, aussi une quantité de fer blanc pour couvrir. Québec, le 21 Juin, 810. JOHN REINHART. A VENDRE chez Madame Voudenvelde, No. 2 Rue Fabrique.—Cartes du fleuve St. Laurent, Cartes des Haut et Bas-Canada, en feuilles et sur du Canevas, 2 Théodolites, une machine Electrique complète et un microcope. Québec, le 20e Juin, 1810. LES Soussigné étant autorisés à agir pour les Assureurs de la Ville de Londres et du Port de Liverpool, dans tous les cas qui peuvent venir à leur connoissance sur le fleuve St. Laurent, et à prendre le soin des vaisseaux lorsqu'il n'y a point d'agent autorisé, en donnent avis par le présent, pour l'information des Maîtres de Navires et autres intéressés. Québec, le 14 Juin, 1810. GEO. & Wm. HAMILTON.

DEBARQUE' du Brig Stamper, Capt. Wilson, de Liverpool, Huit Quarts de Sel Blanc et une caisse de Médécines Marqué I. M. No. 1 et 2 mis à bord du susdit vaisseau à ordre; le Propriétaire pourra les avoir en s'adressant à BENN, HEATH, & Co. No. 51 Rue du Sault au Matelot. Québec, 21 Juin, 1810.

AVIS.—Le Soussigné prend la liberté de faire ses plus sincères remerciemens à ses amis et à ceux qui l'ont si libéralement supporté dans sa profession ces neuf années passées, et il les informe que vers le douze Juillet, il résignera son École en faveur de Mr. Davis. D. ROBERTSON. Québec, 21 Juin, 1810.

AU PUBLIC.—D'après l'avis d'un nombre de Messieurs respectables du voisinage, Charles Davis, prend la liberté d'informer ses amis et le public en général, qu'il doit succéder à Mr. Robertson dans l'École qui tiert maintenant à la Base-Ville; ou il se propose d'enseigner les Branches suivantes de littérature; savoir: la Lecture, l'Écriture, l'Arithmétique, la Grammaire Angloise, la Géographie, la Physique, l'Astronomie, la Rhétorique et si on l'exige, le Latin et le Grec. Se reposant sur l'opinion sans préjugé du Public, il se flatte qu'il aura l'approbation et la faveur de ceux qui sont disposés à instruire leurs fils et leurs filles dans les sentiers préliminaires des sciences. CHARLES DAVIS. Québec, 21e Juin, 1810.

ON a besoin dans un Comptoir d'un Jeune homme, actif, d'un bon caractère, qui sache bien écrire et calculer. S'adresser à l'Imprimeur. Québec, le 12 Juin, 1810.

LE SOUSSIGNÉ, se proposant de se retirer d'affaires dans l'Art de son métier de Menuisier, prend cette voie pour faire ses plus sincères remerciemens à ses amis et au public en général de l'encouragement qu'il lui ont donné pendant un nombre d'années, et il prie ceux qui lui doivent de le payer immédiatement, et tous ceux qui ont des demandes contre lui sont aussi priés de lui envoyer leurs comptes, afin qu'ils leur soient payés. Québec, le 18 Juin, 1810. JEAN AUDY, Père.

DESERTES' du Navire OLIVE BRANCH. THOMAS REYNOLDS, Commandant, entre le 14 et le 16 du courant: JAMES RODDUM, Charpentier de Navires, âgé de 29 ans, de 5 pieds 7 pouces de haut, d'un teint basané, les cheveux noirs et courts, et ayant le visage bien couvert de petits boutons noirs; il est natif de Newcastle ou du voisinage, et a fait son apprentissage soit à Newcastle ou à Shields. FREDERICK DORMONT, Matelot, âgé d'environ 55 ans, de 5 pieds 4 pouces environ de hauteur, natif d'Irlande, d'un beau teint, les cheveux gris et courts, il a une cicatrice sur une joue, et il est beaucoup courbé il passe pour Américain, étant muni d'un Affidavit Américain. Olive Branch, le 18 Juin, 1810. T. REYNOLDS. Le Charpentier ci-dessus nommé a servi sous un marché avec une maison dans Newcastle, dans le chantier de Messrs. David Anderson & Co. tout l'été dernier et l'hiver précédent, et il est bien connu dans Québec. Il sera donné cent piastres de récompense sur conviction d'aucune personne qui aura réfugié ou employé, et dix piastres à celui qui le prendra.—Il sera aussi donné dix piastres à celui qui prendra Frederick Dormont. JOHN M. KE & Co.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Perdu près de la Maison de Joseph Huot, au Sault Montmorency, Mercredi au soir, le 30 Juin, 1810.—Une MONNE D'OR à simple boîtier et ouverte, No. 3046, chaîne d'acier, elle n'a point le nom du fauteur. Toute personne qui donnera information de manière que la dite monnaie puisse être recouvrée, ou qui l'apportera à Mr. Hanna, horloger, à Québec, recevra une récompense de dix Piastres. Les Horlogers sont priés de reconnaître toute Monnaie de cette description.

AVIS.—Vû qu'il a été laissé, pour la commodité du Public, un passage pour aller au FOULON, entre la terre du Lord Evêque de Québec, et les terres du Rev. Mr. Mountain, et de John Blackwood, Ecuyer—et vû que, nonobstant cette indulgence, des personnes allant au Foulon, ou en revenant, ont continuellement passé, dans le cours de l'année dernière, sur les dites terres, et particulièrement sur les terres appartenant au dit Lord Evêque de Québec, et ont plusieurs fois causé et abattu les clôtures, défrichés les arbres, fait des sentiers à travers le bois et le grain, et ont fait d'autres dommages sur la dite terre—et vû que les mêmes parties ont recommencé ces pratiques et que l'on a encore fait des sentiers sur les dites prémisses et à travers le grain.—AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ, que toute personne ou personnes qui l'on trouvera passant sur les dites prémisses, ou y causant quelque dommage, seront poursuivis suivant la loi; et que, à moins que ces transgressions ne cessent entièrement, le passage pour aller au Foulon, qui a été permis depuis quelque temps entre les terres du Lord Evêque, et de Rev. Mr. Mountain et de John Blackwood, Ecuyer, ne sera plus permis; mais il sera entièrement fermé, et aucun passage quelconque ne sera permis à l'avenir. Québec, 20e Juin, 1810.

COTISATION. LE PUBLIC est par le présent averti que le Soussigné ou une personne par lui autorisée, se trouvera en son Office, à la Haute-Ville de Québec, Rue Ste. Anne, No. 9, LUNDI le DIX-HUITIEME Jour de Juin prochain, depuis neuf heures du matin, jusqu'à deux heures de l'après midi, ainsi que les jours suivans, jusqu'au MARDI le TROIS JUILLET, pour recevoir la Cotisation sur les Maisons et les Emplacements de la Ville et Faubourgs de Québec, la Contribution Personnelle et la Taxe sur les Chevaux pour la présente année. Auquel avertissement toutes personnes y concernées, sont priées de faire attention, parce qu'il ne sera donné aucun autre avertissement après celui-ci, et tous les Délinqans seront immédiatement poursuivis après le temps ci-dessus fixé. R. LELIEVRE. Québec, 21 Juin, 1810. T. Ch.

TROIS-RIVIERES EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION, émané de la Cour du Banc du Roi de sa Majesté, pour la cause civile, dans et pour le District sus-dit, à la poursuite de Joseph Chevreuil dit Bellais, Joseph Côté, et Joseph Boucher, de la Paroisse de la Baye St. Antoine, en leur qualité de Syndics de la dite Paroisse, contre les terres et possessions de Jean Baptiste Fiquas dit Raymond, Menuisier, de la Paroisse de Nicolet, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit JEAN BAPTISTE FIQUAS dit RAYMOND, Un emplacement, situé sur la dite Paroisse de la Baye St. Antoine, contenant trois quarts d'arpens de front bornés par devant au chemin Royal, joignant en profondeur et d'un côté à la Terre de Joseph Charpentier, et de l'autre côté à Dominique Luras, avec une maison, une étable et autres dépendances dessus construites. Or je donne par le présent avis que le dit emplacement et batimens, seront vendus et adjugés au plus haut enchérisseur à la Porte de l'Eglise de NICOLET le JUNDI le VINGT-DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux quels temps et lieu les conditions de vente seront énoncées. J. GUGY, Sheriff.

Tous ceux qui ont des prétentions sur le dit emplacement, et batimens, ci-dessus désignés, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, sont par le présent avertis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Ville des Trois-Rivières, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de dispenser le tout ou partie du dit emplacement, ou du dit décharge ou servitude sur icelui, ne sera reçue par le dit Sheriff durant les quinze jours qui se précéderont la vente. Bureau du Sheriff, 15e Juin, 1810.

LIVRES QUI MANQUENT. BUREAU DU SHERIFF, CHAMBRE D'ASSEMBLEE. IL marque à la Bibliothèque appartenante à la Chambre d'Assemblée du Bas Canada, 3e 83e. Volume des DEBATS PARLEMENTAIRES. Les dits Débat ont été depuis le 4e. Juillet 1808 jusqu'au 17e. Février 1809. Les deux jours inclusivement. Comme il est contraire aux Règles de la Chambre d'emporter les Livres de la Bibliothèque du Greffier se flatte que la personne entre les mains de laquelle ce volume peut être, le rendra immédiatement. Québec, 31e Mai, 1810.

Le Soussigné étant autorisés à agir pour les Assureurs de la Ville de Londres et du Port de Liverpool, dans tous les cas qui peuvent venir à leur connoissance sur le fleuve St. Laurent, et à prendre le soin des vaisseaux lorsqu'il n'y a point d'agent autorisé, en donnent avis par le présent, pour l'information des Maîtres de Navires et autres intéressés. Québec, le 14 Juin, 1810. GEO. & Wm. HAMILTON.

MONTREAL EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le District de Montréal sus-dit, à la poursuite de l'Honorable Isaac Oudet, contre les terres et possessions de Patrick Conroy, Oudet, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit PATRICK CONROY, un certain lot ou morceau de terre situé à St. Armand, dans le dit District, étant la moitié au côté Est du lot Numéro huit, contenant cent acres en superficie, borné à l'Est par Robert Manson, au Sud par Zer Leonard, à l'Ouest par les terres de John Blumandole et au Nord par John Dunning. Or je donne avis par le présent que le dit lot ou morceau de terre sera vendu et adjugé au plus haut enchérisseur, à la Porte de l'Eglise, ou place de Culte Public de la dite Paroisse de St. ARMAND, LUNDI le HUITIEME jour D'OCTOBRE, à DIX heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

EDW. Wm. GRAY, Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur le dit lot ou morceau de terre, soit par hypothèque, ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Cité de Montréal, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie du dit lot ou morceau de terre, ou afin de charge ou servitude sur icelui, ne sera reçue durant les quinze jours qui en précéderont la vente.

Bureau du Sheriff, 31e Mai, 1810.
MONTREAL EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le District de Montréal sus-dit, à la poursuite de l'Honorable M^{rs} Donald, contre les terres et possessions de Jean Baptiste Lecuyer, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution, comme appartenant au dit JEAN BAPTISTE LECUYER, un lot de terre ou emplacement situé à Vaudreuil, au lieu nommé La pointe à Cavagnon, dans le dit District, et borné par la grande rivière ou la Rivière Outawa, par le chemin de Roi, par la terre de Théodore Labourin et par la terre de Joseph Langlois, avec tous les bâtiments dessus construits. Or je donne par le présent avis que le dit lot de terre ou emplacement sera vendu et adjugé au plus haut enchérisseur à la porte de l'Eglise de la Paroisse de Vaudreuil sus-dite, LUNDI le HUITIEME jour D'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

EDW. Wm. GRAY Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur le lot de terre ou emplacement ci-dessus désigné, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau, dans la Cité de Montréal, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie du dit lot de terre ou emplacement, ou afin de charge ou servitude sur icelui, ne sera reçue par le dit Sheriff durant les quinze jours qui en précéderont la vente.

Bureau du Sheriff, 31e Mai, 1810.
MONTREAL EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le District de Montréal sus-dit, à la poursuite de l'Honorable M^{rs} Donald, contre les terres et possessions de Jean Baptiste Lecuyer, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution, comme appartenant au dit JEAN BAPTISTE LECUYER, un lot de terre ou emplacement situé à Vaudreuil, au lieu nommé La pointe à Cavagnon, dans le dit District, et borné par la grande rivière ou la Rivière Outawa, par le chemin de Roi, par la terre de Théodore Labourin et par la terre de Joseph Langlois, avec tous les bâtiments dessus construits. Or je donne par le présent avis que le dit lot de terre ou emplacement sera vendu et adjugé au plus haut enchérisseur à la porte de l'Eglise de la Paroisse de Vaudreuil sus-dite, LUNDI le HUITIEME jour D'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

EDW. Wm. GRAY Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur le lot de terre ou emplacement ci-dessus désigné, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau, dans la Cité de Montréal, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie du dit lot de terre ou emplacement, ou afin de charge ou servitude sur icelui, ne sera reçue par le dit Sheriff durant les quinze jours qui en précéderont la vente.

Bureau du Sheriff, 31e Mai, 1810.
MONTREAL EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le District de Montréal sus-dit, à la poursuite de Jacques Lacombe, contre les terres et possessions de François Payet, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit FRANCOIS PAYET, une terre située dans la Seigneurie de La Valtrie dans le dit District, contenant trois arpens de front sur vingt arpens de profondeur, bornée en front par le Lac appelé Ouawar, par derrière par les terres du ruisseau St. Pierre, d'un côté par François Vigneux, et de l'autre côté par un nommé La Verdure, ou leurs Représentants, avec une maison dessus construite. Or je donne avis par le présent que la dite terre et prémisses seront vendues et adjugées au plus haut enchérisseur à la Porte de l'Eglise de la Paroisse de St. Paul dans le dit District, LUNDI le QUINZIEME jour D'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

EDW. Wm. GRAY Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur la terre et prémisses ci-dessus désignées, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Cité de Montréal, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie de la dite terre, ou afin de charge ou servitude sur icelles, ne sera reçue par le dit Sheriff durant les quinze jours qui en précéderont la vente.

Bureau du Sheriff, 7e Juin, 1810.
MONTREAL EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté pour les causes civiles, dans et pour le District de Montréal sus-dit, à la poursuite d'Ignace Gabriel Chevrefils, contre les terres et possessions de Louis Denis, et Marie Devoveau sa femme, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant aux dits LOUIS DENIS et MARIE DEVOUEAU, une terre située dans la Seigneurie d'Annand dans le dit District, sur le côté Nord de la Rivière du Loup, contenant deux arpens de front, sur vingt arpens de profondeur, faisant partie de la terre décrite No. 12, dans la première concession de George Town dans la dite Seigneurie, bornée en front par la dite Rivière du Loup d'un côté par Joab Sylvester, et de l'autre côté par la terre No. 15. Or je donne avis par le présent que la dite terre sera vendue et adjugée au plus haut enchérisseur à la porte de l'Eglise de la Paroisse de Chateaugay dans le dit District sus-dit, LUNDI le QUINZIEME jour D'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

EDW. Wm. GRAY Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur la terre ci-dessus désignée, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Cité de Montréal, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie de la dite terre, ou afin de charge ou servitude sur icelle, ne sera reçue par le dit Sheriff durant les quinze jours qui en précéderont la vente.

Bureau du Sheriff, 7e Juin, 1810.
MONTREAL EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le District de Montréal sus-dit, à la poursuite de l'Honorable James McGill, de Montréal, Marchand, cessionnaire et syndic de la succession, des dettes et effets de Claude Laframboise et James Nicoll, ci-devant du même lieu, Marchands et associés en commerce sous le nom de Laframboise et Nicoll, Banque-routiers, tenant en dépôt pour le bénéfice de Lawrence Brickwood, James Brickwood et James Daniel de Londres, Marchands et associés sous le nom de Brickwoods et Daniel, Edward Gray, John Freeman, John Whitworth et Samuel Gilbee de Londres, Marchands et associés, sous le nom de Gray Freeman & Co. George Fournier de Londres, Marchand, William Grant, Ecuyer, de Montréal, Marchand, et John Lear, de Bristol, Marchand, Créanciers de la dite Société de Grant & Laframboise et Laframboise & Nicoll, et aussi du dit Claude Laframboise seul, contre les terres et possessions de la succession vacante de feu Isidore Lacroix, de son vivant, de la Paroisse de Ste. Anne, dans le dit District, Marchand, entre les mains et en la possession de Benjamin Beau-bien, Ecuyer, Curateur de la dite succession vacante, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant à la

dite succession vacante du dit ISIDORE LACROIX, un morceau de terre, situé dans la dite Paroisse de Ste. Anne, contenant environ vingt-cinq arpens en superficie, borné en front par le chemin du Roi, d'un côté par la terre de l'Eglise et de l'autre côté par Michel Brabant, avec une maison et autres bâtiments dessus construits. Or je donne avis par le présent que le sus-dit morceau de terre et prémisses seront vendus et adjugés au plus haut enchérisseur à la Porte de l'Eglise de la Paroisse de Ste. Anne sus-dit, LUNDI le QUINZIEME jour D'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

EDW. Wm. GRAY, Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur le morceau de terre, ci-dessus décrit, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Cité de Montréal, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie du dit morceau de terre, ou afin de charge ou servitude sur icelui, ne sera reçue durant les quinze jours qui en précéderont la vente.

Quebec, 7e Juin, 1810.
MONTREAL EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le District de Montréal sus-dit, à la poursuite de Jacques Lacombe, contre les terres et possessions de Regis Magneron dit Lajeunesse, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit REGIS MAGNERON dit LAJEUNESSE, un morceau de terre, situé au Bourg de l'Assomption, dans le dit District, de soixante dix pieds de front, sur quatre-vingt pieds de profondeur, sur la ligne du sud-ouest, et quatre-vingt dix pieds de profondeur sur la ligne du nord-est, borné en front par la Rue St. Etienne, par derrière par Laurent Dorval, d'un côté au nord-est, par le dit Laurent Dorval, et de l'autre au sud-ouest, par Laurent Leroux, Ecuyer, tel que le dit morceau de terre est à présent enclos, et la ligne du derrière formant un quart, avec une maison et autres bâtiments dessus construits. Or je donne avis par le présent que le dit morceau de terre sera vendu et adjugé au plus haut enchérisseur à la porte de l'Eglise de la Paroisse de l'Assomption sus-dite, LUNDI le QUINZIEME jour D'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

EDW. Wm. GRAY, Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur le morceau de terre, ci-dessus décrit, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Cité de Montréal, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie du dit morceau de terre, ou afin de charge ou servitude sur icelui, ne sera reçue durant les quinze jours qui en précéderont la vente.

Quebec, 7e Juin, 1810.
TROIS-RIVIERES EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi de Sa Majesté, pour les causes civiles, dans et pour le District sus-dit, à la poursuite de Benjamin et Alexander Hart, Marchands, commerçant aux Trois-Rivières sous le nom de B. & A. Hart & Co. contre les terres et possessions de William Spring, dit Township de Compton, cultivateur, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit WILLIAM SPRING — Une terre située dans le dit Township de Compton, contenant quarante deux acres en superficie, étant partie du lot No. 23 dans le second rang du dit Township, joignant du côté Ouest, à Isaac Heath, et du côté Est à J. Richardson, avec une maison de pièce sur pièces et une grange dessus construite, avec un verger et autres améliorations. Or je donne par le présent avis que la dite terre et prémisses sera vendue et adjugée au plus haut enchérisseur, à mon Bureau, LUNDI le NEUVIEME jour D'JUILLET prochain, à DIX heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

L. GUGY, Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur la terre et prémisses, ci-dessus désignées, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Ville des Trois-Rivières suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie de la dite terre et prémisses, ou afin de charge ou servitude sur icelles, ne sera reçue par le dit Sheriff, durant les quinze jours qui en précéderont la vente.

Bureau du Sheriff, 5e Mars, 1810.
Province du Bas-Canada EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi pour les causes civiles dans et pour le District de Québec sus-dit, à la poursuite de Jean Baptiste Bonneau marchand demeurant en la Paroisse des Eboulemens, contre les terres et possessions de Charles Gravelle Forgeron et Yeoman de la dite Paroisse des Eboulemens, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit CHARLES GRAVELLE, une terre de cinq arpens de front, sise et située en la Paroisse de notre Dame de Bonsecours des Eboulemens, dans le District sus-dit, bornée par devant au fleuve St. Laurent et par derrière au pied de la deuxième côte, joignant au Nord-Est à Got Tremblay et au Sud Ouest à Vincent Tremblay, avec des bâtiments dessus construits, un verger et une pêche. Or je donne avis par le présent que la dite terre et bâtiments dessus construits, ci-dessus désignés, seront vendus et adjugés au plus haut et dernier enchérisseur, à la porte de l'Eglise de NOTRE DAME DE BONSECOURS DES EBOULEMENS, LUNDI le SIXIEME jour D'AOÛT prochain, à ONZE heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de vente seront énoncées.

JAS. SHEPHERD Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur les prémisses ci-dessus décrites, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau dans la Cité de Québec, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie des dites prémisses, ou afin de charge ou servitude sur icelles, ne sera reçue par le dit Sheriff, durant les quinze jours qui précéderont le jour fixé par cet avertissement pour la vente et adjudication d'icelles.

Quebec, 28e Mars, 1810.
Province du Bas-Canada EN vertu d'un ORDRE D'EXECUTION émané de la Cour du Banc du Roi, pour les causes civiles, dans et pour le District de Québec sus-dit, à la poursuite de Jean Baptiste Bonneau, Marchand, demeurant en la Paroisse des Eboulemens, contre les terres et possessions de Joseph Gagné, Fils de Jacques, de la dite Paroisse des Eboulemens, Yeoman, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution comme appartenant au dit JOSEPH GAGNE FILS DE JACQUES, une terre de deux arpens et deux perches de front, sise et située en la Paroisse de Notre Dame de Bonsecours des Eboulemens, dans le District sus-dit, bornée par devant au haut et bord de la Côte de la grève et par derrière au chemin du Roi de la deuxième concession; joignant au Nord-Est à Etienne Tremblay et au Sud Ouest à René Bouchard, avec des bâtiments dessus construits. Or je donne avis par le présent que la dite terre et bâtiments dessus construits ci-dessus désignés, seront vendus et adjugés au plus haut et dernier enchérisseur à la Porte de l'Eglise de NOTRE DAME DE BONSECOURS DES EBOULEMENS, LUNDI le SIXIEME jour D'AOÛT prochain, à ONZE heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

JAS. SHEPHERD, Sheriff.
Tous ceux qui ont des prétentions sur les prémisses ci-dessus décrites, soit par hypothèque ou autre droit ou servitude, soit par le présent avis d'en donner avis au dit Sheriff, à son Bureau, dans la Cité de Québec, suivant la loi; et de plus qu'aucune opposition, afin d'annuler ou afin de distraire, le tout ou partie des dites prémisses, ou afin de charge ou servitude sur icelles, ne sera reçue par le dit Sheriff durant les quinze jours qui précéderont le jour fixé par cet avertissement pour la vente et adjudication d'icelles.

LE Brig Ann et Isabella, Capt. W. Rodgers à charger, fera voile avec le convoi de Juillet, et recevra des effets à la mesure, à un prix raisonnable pour le fret. — Pour plus ample information s'adresser aux Soussignés qui ont à Vendre
150 Tonnes d'esprit de la Jamaïque,
50 Do. de rum des Isles sous le vent,
50 Quarts de cassonade,
15 Sacs de Piment,
1 Balle d'arra Koor,
40 Pièces de Mahogany de la Jamaïque,
4 Tonnes de bois de teinture,
10 Pipes de vieux vin de Port,
50 ditto de Ténériffe,
5 Futailles de vraie eau de vie de Cognac,
5 Do. de vrai genièvre de Hollande,
12 Boucauts de fort Porter de Londres d'une qualité supérieure à £ 8 10 per Hhd. du fromage aux armes du Roi, du fort vinaigre de vin blanc en cruches, du fer en barres et propre à faire des cercles, des toiles jaunes de Russie et d'Allemagne, des toiles à sacs, des vaiselles de terre et de graine, et leur assortiment ordinaire de marchandises sèches.

PATTERSON GRANT, & Co.
Quebec, 6e Juin, 1810.
POUR GREENOCK.
LE NAVIRE neuf HUSSAR, Capt. DANIEL CAMPBELL, de 374 tonneaux par sa feuille, commencera à charger le 20 du courant et comme la moitié de sa charge est déjà engagée, il fera voile positivement le 15 Juin. Pour fret ou Passage, s'adresser au Capitaine à bord, ou à WILSON, ROBERTSON & Co. Qui ont reçu, par le Navire Hero, de Greenock, un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, qui sont maintenant déballées et à vendre à leur Magazin No. 49, Saül au Matelot. — Quebec, 6e Juin, 1810.

A VENDRE par les Soussignés, — 100 Tonnes de Rum des Isles sous le vent,
50 Do. d'esprit de la Jamaïque,
50 Do. de do. d'Irlande,
50 Pipes de vin rouge d'Espagne,
31 Do. d'Eau de vie d'Espagne,
20 Pièces d'excellent do. de Cogniac,
20 Pipes de vin de Sherry,
10 Pièces de Genièvre,
19 Tierçons de vieux vin de Port d'une qualité supérieure contenant 4 à 6 douzaines chaque,
67 Quarts du meilleur Porter en bouteilles, de 3 douz. chaque,
6 Quarts d'Ale d'Ecosse,
362 Barrils de Peintures,
12 Tonneaux de fer assorti en barres,
3 Cables neufs de 10, 13 et 14 pouces — et une quantité de cordages.

PATTERSON & Co.
Rue St. Pierre.
JAMES MITCHELL informe respectueusement ses amis et le Public en général qu'il a importé dans la flotte du Printems un assortiment général de marchandises qui se déballet maintenant et sont à vendre à son Magazin en la Haute-Ville, consistant en Thé Hyson, Sorghon, Twankey et Verd frais, Sucre en pains et cassonade, amandes, noix et Jus d'Italie et d'Espagne, fromage de Gloucester simple et double, ditto en Ananas, Talc, Carvi, Coriandre et Anis, Jus de Citron et Vinaigre de mûrier, Empois et Pierres bleues, Catchup de Champignons, et de Noix, Huile d'Olive, Muscades, Magis, Cloux de Girofle, Cannelle, Poivre et Epices, Teinture de Nankin et Bleu liquide, Peintures, Ocre, Vernis et Jaune à Patente, Pinceaux, Balais de crin, Broches à plancher et à souliers, Fil de Cordonnier, Noir à souliers liquide, Noir en palettes pour les talons, Pomade et Savon de Windsor, Toiles d'Irlande et Batistes Françaises, Bombasins et Bombasettes, Mouchoirs de soie, crêpes noirs, Tâvelles, Violons et Cordes de Violons et Violoncelles, Archets et Chevalets, Couteaux et Fouchettes, Ditto à manche d'os vert et blanc, Couteaux à dessert et à découper, Couteaux de poche et Canifs, Papeteries, Lignes à pêcher, Mouches pour le Saumon et la Truite, Hampons et lignes de boyau, Serrures de portes, d'armoires et de coffres, Champelures de Cuivre, Scies, Limes, Marteaux, Pentures, Vis, Poignées de tiroir, Vrilles, Pointes, Broquettes et Alènes, Boutons et Boutons de manches, Peaux de Maroquin, de Chamois, de Mouton et de Cabron, Toile fine Française pour les Blueaux, d'excellente poudre à tirer, Ditto dans des boîtes de fer blanc, Plomb à patente et Pierres à fusil, Nankins et Thicksets, Corderois et Velours, Tabatières, Peignes d'Ivoire et Carton, Lignes à tracer, Eponges et Colle, Soie à coudre, Fil et Poils de chèvre, Epingles assorties au papier et à la livre, Rasoirs, Etois à ditto, Boucles de Harois et de Brides, Crochets pour les bottes, Casse-noisettes, et petites haches pour le sucre, Pincettes et tire-bourres, Casimires, Serges d'Allemagne, et Calcanades, Toile ouvrée et à serviettes, Pinceaux de Poil de Chameaux et Gomme élastique, Crayons de plomb noirs et rouges, et une variété d'autres articles dont il disposera à des prix modérés pour argent comptant ou à court crédit.

Quebec, 12 Juin, 1810.
LE Soussigné à vendre à ses haingards sur le Quai de la Reine.
3000 minots de pois,
2000 boisseaux d'avoine,
100 quarts de bœuf de la terre qualité.
Une balle de lainages et sept caisses de toiles d'Irlande importés dans la Dundee de Belfast. J. Wm. WOOLSEY.
Aussi cinquante trois quarts et six caisses de sucre d'Espagne, quatorze pipes de vieux Ténériffe particulier de Londres, et une caisse de coton fin à chemises.

Quebec, 4e Juin, 1810.
A VENDRE — Aux Magazins du Soussigné No. 1 à la Canoterie, — aux prix les plus modiques, pour argent comptant. — Un assortiment de marchandises sèches, consistant en étoffes foulées à patente d'une qualité supérieure, bas de coton et de laine, flanelles, ginghams, frapés, toiles à chemise de coton, dentelles de coton, sérines à lait de fer blanc, bouchons à bière et à vin, cloux, égoines, verrerie, 30 paniers de sayance blanche et bleue, de l'Indigo d'une qualité supérieure, faux, fer en barre, et de la meilleure acier, pipes en caisses, superbes cotons peints, quelques paires de couvertes fines à la rose, du sucre en pain, et une variété d'autres articles. Aussi une quantité de madiers de 2 1/2 et 1 1/2 pouces, et de planches d'un pouce d'une qualité très supérieure pour l'exportation, et à très bas prix.

Quebec, 30e Mai, 1810. THOS. WILSON.
A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS.
Du vin de Port et du meilleur Madère particulier de Londres. Vins du Pic et de Fayal, quelques caisses de thé Hison Skin, cuir Américain, Morue des Isles, potasse et perlasse, pois cuisans blancs et verts, environ 300 quarts de lard frais de la première qualité, et 50 quarts de bœuf de la première qualité.
Du bled, de la farine fine et supérieure séchée au four, de la farine entière en quarts, et du biscuit.

PETER BREHAUT, & Co.
Quebec, 10e Mai, 1810.
A VENDRE par JOHN URQUART. — Quelques quintaux d'excellente morue sèche et de harengs verts et fumés.
Quebec, 4e Juin, 1810.
MELASSE, esprit de la Jamaïque, café, piment, cassonade, peaux, pois, terebenthine &c. récemment arrivés d'Halifax dans le Nancy Capt. Abbot, et le Halifax Capt. Harris et à vendre par Ls. DELAMARE.
Quebec, 6e Juin, 1810.
RECU d'Halifax par la Goëlette Charlotte Augusta, et se débarquent maintenant au quai occupé par le Soussigné, des meilleurs SUCRES de Surinam, en barriques et quarts, du Piment &c. les quels seront vendus à bas prix, en s'adressant avant qu'ils soient en magasins.

Quebec, 31e Mai, 1810. Ls. DELAMARE.
A VENDRE — 50 Quarts de Lard, 150 Quar. de Potasse et Perlasse. S'adresser à BENN, HEATH & Co. Rue St. Pierre, le 24 Mai, 1810.
JOHN M'NIDER & Co. viennent de recevoir par différents vaisseaux de Londres Liverpool et Greenock un assortiment choisi et étendu de marchandises qu'ils offrent maintenant à vendre à leur magasin en gros et en détail, No. 10, rue Fabrique. Aussi 30 boucauts de la meilleure bière forte de Londres, 20 tonneaux de fer bien assorti, et quelques quarts de raisins frais séchés au soleil et du raisin de Corinthe.

VIENNENT d'arriver et à vendre. — 252 ton. d'Esprit de la Jamaïque et Rum de la Grenade, d'une force et d'une qualité supérieures. E. EVANS.
Rue Sous le Port, No. 8, 29e Mai, 1810.
LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et à vendre, à son Magazin. — De l'avoine de la meilleure qualité, des pois blancs cuisans et des Planches de Pin. — Il a aussi des chandelles de Cire et 100 quarts de godron.
Quebec, 30e Mai, 1810. Ls. DELAMARE.
LINTHORNE & JOLIFFE ont à vendre 100 m. pieds de Pin équarri bien conditionné, et quelques petits mâts convenables aux vaisseaux marchands, et le tout est maintenant à Québec et prêt à être livré.
Quebec, 6e Avril, 1810.
SE déchargent maintenant du bord de la Margaret et de la Britannia de Liverpool, et à vendre par les Soussignés. — 18 balles de lainage, 45 quarts de chevilles et cloux, 20 crisses de fer en plaques, 2 futailles de fers à cheval, 20 tonneaux de fer assorti, d'une qualité supérieure.
DAVID ANDERSON, & Co.
Canoterie, 30e Mai, 1810.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ. — 200 Quarts de bœuf de Prime, 60 Quarts de lard de Prime et de Mess, 300 Caisnes de chandelles au moule, de grands assorties, arrangées pour exportation, 200 Caisnes de savon, 20 Caisnes de thé vert, 10 Caisnes de thé Hyson, Quelques barils de miel frais de la première qualité, Quelques caisses de citrons, Du tabac en carottes et en feuilles, godron, cordages &c.
L. DELAMARE.
1 Pipe de vin de Madère, qui viennent d'être débarqués.
1 Quart de vin de Port de Figueira.
Quebec, 23e Mai, 1810.

A VENDRE PAR IRVINE MACNAUGHT & Co.
DEUX cens à 250 quarts de Cloux à couvrir, à planches, à Cariole, et à Bardeaux, aussi do. simples et doubles pour les bâtiments.
120 quart de Godron d'Archange.
10 Paquets de Fil à Voile et à Saumons et Lignes.
25 Caisnes de meilleur Thé Singlo.
Quebec le 3 Mai, 1810.
LE Soussigné vient de recevoir par l'Autonne de Liverpool, un assortiment général de marchandises qu'il offre à vendre aux conditions les plus raisonnables.
Quebec, 23 Mai, 1810. DAVID ROSS.
No. 53, Rue du Saül au Matelot.

A VENDRE. — Quelques Pipes d'Eau de vie de France, toiles à sac de différentes qualités, lainages, fil de couleur, bas, parapluies, tailanderies assorties en quarts convenables pour les détailliers, consistant en outils de chapentiers &c. vitres, peintures, cloux, fer, et quelques paniers de sayances assorties.
HENRY BLACK.
Quebec, le 13 Juin, 1810.
DEBARQUE du BRIG SUGNALL de Liverpool, et enlevé du Quai occupé par Messrs. Monro & Bell No. 12 un Quart appartenant au Soussigné; quiconque le dit Quart en sa possession est prié de l'apporter et toutes dépenses raisonnables seront payées.
LOUIS FORTIER.
Quebec, 6e Juin, 1810.

AVIS. — IRVINE MACNAUGHT, & Co. ont transporté leur comptoir du No. 9 Rue St. Pierre, à la Maison ci-devant occupée par Messieurs John Mure & Co. — Quebec, 14e Juin, 1810.
ANSE A LOUER.
UNE BELLE ANSE pour mettre du bois, située à la Citrouille, à une lieue au bas de l'Eglise de St. Nicolas, avec un beau moulin à scie situé au même endroit. Le mouillage vis-à-vis est bon pour toutes sortes de bâtiments, l'entrée de l'Anse est facile et le bois peut y mettre à haute marée sans charge. S'adresser à Pierre Langlois Ecuyer, à la Base Ville, ou à Antoine Frechette sur les lieux.
Quebec, 12e Juin, 1810.
WM. HENDERSON, MEUBLIER, No. 5, RUE ST. NICOLAS, dans la maison du coin faisant face à la Rivière et joignant le Parc du Roi. — Informe respectueusement le public qu'il fait tout espèce de meubles dans le dernier goût et avec promptitude (pour argent comptant seulement). — Tapisseries colées, Chambres peintes &c. &c. N. B. Fûnerailles conduites avec soin.
St. Roch, le 13 Juin, 1810.

JOSEPH CRAVEN informe respectueusement le Public qu'il vient d'arriver de Londres avec un assortiment de MARCHANDISES les plus belles qui aient jamais été exposées en ventes en cette Province, et dont il disposera à la maison dernièrement occupé par Capt. Ruelle. Comme ces Marchandises ont été achetées argent comptant, elles seront vendues à très bon marché pour argent comptant ou de bons billets sur Londres.
Quebec, le 13 Juin, 1810.
LES Soussignés ont à vendre, à des conditions très raisonnables pour argent comptant ou crédits; prové. Du thé hyson, nouvellement reçu, et d'une qualité supérieure, ditto hyson skin à 5s. 10 la livre, du sucre double et simple raffiné, deux chaudières à potasse de Carron, Indigo, Bouchons de liège; bouteilles, et un assortiment très général de marchandises sèches.
Aussi 300 minots de Pois.
WM. HENDERSON & Co.
Quebec, le 2e Avril, 1810.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ. — De la planche sèche, des madiers 1 1/2 pouce 2 pouce à 2 1/2, des rames, pins blancs et autres articles de bois, pour la livraison desquels, il faut s'adresser à l'Office du Soussigné, situé Rue la Montagne.
THOS. LEE, Junr.
Quebec, 9e Mai, 1810.
N. B. Des marchandises, à des prix modiques, seront prises en troc pour les articles de bois ci dessus mentionnés.

LE SOUSSIGNÉ a reçu par le Neptune et Wellington de Londres, le Margaret de Liverpool et le Heros de Greenock un assortiment général et bien choisi d'effets qui se déballet maintenant, pour vendre à son Magazin, à la Haute Ville, Rue de la Fabrique, No. 15; consistant en Argerterie et Clincillerie argentée et vernie, Horloges avec leurs boîtes, et Horloges à carillon, Montres d'Or et d'Argent, Bijouteries, Coutellerie, et Bijouterie dorée, jeux de Backgammon, Damiers, Sacs à poisson, Fusils de chasse, Pistolets, Tribunchets, Parapluies de coton et de soie, et Bouchons de liège.
Il lui a été aussi consignés,
2 Quarts d'outils assortis de menuiserie,
2 Caisnes de parfumerie,
Un Orgue complet.
Le tout sera vendu à des prix raisonnables pour argent comptant. Les ordres de la Ville et de la Campagne seront exécutés avec la grande attention, et dans le plus court délai. Les ouvrages en bijouterie, argerterie, et horlogerie seront faits avec promptitude; les Horloges et Montres raccommodées et le plus haut prix donné pour de vieux or, argent, cuivre jaune et rouge.
JAMES G. HANNA.
Quebec, 6 Mai, 1810.
Il requiert particulièrement ceux qui lui doivent depuis l'année dernière de payer avant le mois de Septembre prochain, ou il mettra leurs compres entre les mains de son Avocat.

LE Soussigné vient de débaler, à vendre, à son magazin, N. 22, rue de la montagne.
Un assortiment complet de marchandises sèches, consistant en nappes de différentes sortes, toiles ouvrées, baptiste superie, mousselines assorties, toiles, bas de soie, bas unis et dentés, bazin, frappe, toillettes. — Un assortiment pour le dentil consistant en bombazine supérieure, bombasette, mousselines et baptistes noires, avec une grande variété d'autres articles.
Les articles sus-mentionnés ayant été payés en argent le soussigné les vendra à des prix raisonnables; pour argent comptant seulement.
C. RIVER.
St. Roch, le 27e Juin, 1810. No. 27 Rue la montagne
QUEBEC: Printed and published by J. NEILSON, No. 3, Mountain-Street. — Price 20/ per ann.
De l'Imprimerie de JOHN NEILSON, rue la Montagne, No. 3, Pp. 20c. par An.